



BILAN DES ACTIVITES 2021



Extraits des Discours de SA MAJESTE LE ROI Mohammed VI

« S'impliquant activement dans les projets dédiés à l'Afrique, le Royaume contribue, aujourd'hui, à y inclure de nouveaux partenaires, publics et privés, et à structurer les mécanismes de gouvernance. En outre, il animera un réseau africain d'expertise climatique, à partir du « Centre de Compétences en Changements Climatiques » installé au Maroc. »

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'ouverture du « Sommet Africain de l'Action » le 16 novembre 2016 à Marrakech

« Le lancement du Plan d'Investissement Climat pour la région Sahel et de son Programme Régional Prioritaire complétera ainsi les projets, aussi vitaux que nécessaires, d'ores et déjà en cours. À cet égard, J'ai le plaisir d'annoncer que le Royaume du Maroc s'engage à prendre en charge les études de faisabilité pour finaliser ce Plan d'Investissement Climatique.

Par ailleurs, la Commission pourra compter sur le Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc : 4C Maroc, notamment en matière de renforcement des capacités de ses membres. Mis en place en 2014, ce Centre constitue un espace d'excellence national et continental pour le développement et la diffusion des savoirs et des meilleures pratiques en matière de changement climatique ».

Extrait du Message Royal adressé aux participants à la 1^{ère} Conférence de la Commission Climat pour la Région du Sahel le 25 février 2019 à Niamey au Niger

« Animé par son engagement en faveur des causes africaines, le Royaume du Maroc poursuit l'accompagnement du processus de mise en œuvre des trois Commissions climat, issues du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement africains, tenu en marge de la COP 22 : sur le Bassin du Congo, la Région du Sahel et les États insulaires ».

« L'ampleur des défis nous impose un sursaut collectif, à même de renforcer les bases de solidarité entre les pays et de concrétiser la transition vers un modèle économique adapté ».

Extrait du Message Royal adressé aux participants à la 24^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques à Katowice, Pologne le 3 décembre 2018

« ...J'ai appelé l'année dernière à une réévaluation du modèle de développement national et à l'élaboration d'une nouvelle approche, centrée sur la satisfaction des besoins des citoyens, apte à réduire les disparités et les inégalités existantes, à instaurer la justice sociale et territoriale, à suivre, en les intégrant, les évolutions de l'environnement national et international ... ».

Extrait du Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI lors de l'Ouverture de la première session de la troisième année législative de la 10^e législature le 12 octobre 2018

« Le Royaume du Maroc, conscient de la nécessaire synergie entre les divers Agendas internationaux, visant globalement la lutte contre le changement climatique, aligne constamment, sa Contribution Déterminée au niveau national (CDN), sur les objectifs de développement durable, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. À cette fin, a été créé un Centre de compétences du changement climatique (4C). Outil d'accompagnement et d'aide aux acteurs nationaux, il permet au Maroc de partager son expérience en ce domaine et ainsi, de promouvoir la coopération Sud-Sud, en particulier avec les pays islamiques et africains ».

Extrait du Message royal adressé aux participants à la 8ème Conférence islamique des ministres de l'Environnement, le 2 octobre 2019

« Notre souhait est que « le Pacte national pour le développement » constitue le cadre de référence pour définir les principes et les priorités du pays en matière de développement, et qu'il forme le socle d'un pacte économique et social, propre à impulser une nouvelle révolution du Roi et du peuple ».

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 22ème anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres, le 31 juillet 2021

« En outre, "le Pacte national pour le Développement" représente un levier essentiel pour la mise en œuvre de ce modèle, en ce qu'il symbolise un engagement national souscrit envers Notre Majesté et à l'égard des Marocains...Aussi, dans la perspective de la mise en œuvre du modèle de développement, le nouveau gouvernement doit définir les priorités et les projets à mettre en chantier au cours de son mandat et mobiliser les ressources nécessaires pour assurer leur financement ».

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 1ère année législative de la 11ème législature, le 8 octobre 2021

« Fort de cette conviction inébranlable, le Maroc appuie son engagement multidimensionnel en faveur des questions du climat, en rehaussant ambitieusement le seuil de sa contribution déterminée au niveau national, soit l'équivalent d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45,5% d'ici 2030. Ce dessein s'inscrit dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement bas carbone à l'horizon 2050, visant le passage à une économie verte qui soit en accord avec les objectifs de durabilité, de renforcement de la résilience, d'adaptation et de protection de l'environnement, sur lesquels repose le nouveau Modèle de développement du Royaume.

Avec une égale détermination, le Maroc se joint aux pays africains frères dans une adhésion plus affirmée aux efforts de lutte contre les effets dévastateurs du changement climatique, tant par les initiatives qu'il a lancées en matière d'adaptation de l'agriculture, de sécurité, de stabilité et d'accès à l'énergie durable, que par le truchement des trois Commissions africaines du climat, issues du 'Sommet africain de l'Action', tenu en novembre 2016, à Marrakech ».

Extrait du Message Royal adressé aux participants à la 26-ème session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP-26), le 1^{er} novembre 2021

Table des matières

| | |
|--|----|
| Liste d'acronymes | 5 |
| Résumé exécutif des activités du 4C Maroc | 1 |
| | 3 |
| Présentation du 4C Maroc | 4 |
| Introduction | 6 |
| 1 Activités en appui à la mise en œuvre de la CDN du Maroc | 6 |
| 2 Aperçu des résultats de la COP26 | 6 |
| 3 Nouveau Modèle de Développement | 10 |
| 3.1 La situation environnementale au Maroc et les enjeux inhérents | 11 |
| 3.2 Les principales défaillances et les orientations stratégiques | 13 |
| 3.3 Les principales orientations stratégiques et préconisations du NMD | 14 |
| Bilan des activités en 2021 | 15 |
| 1 Opérationnalisation du 4C MAROC | 15 |
| 1.1 Organisation de réunions des organes du 4C | 15 |
| 1.2 Adhésions au GIP – 4C Maroc | 15 |
| 1.3 Dotation du 4C MAROC en ressources humaines | 16 |
| 2 Finalisation de la mise en place des collèges et déploiement de leurs plans d'actions | 16 |
| 2.1 Collège Secteur Public et Territoires (CSPT) | 16 |
| 3 Déploiement des 5 programmes du 4C MAROC | 22 |
| 3.1 Programme 1 : Appui à la mise en œuvre des engagements climatiques | 22 |
| 3.2 Programme 2 : Appui à la prise en compte des changements climatiques dans les politiques de développement | 28 |
| 3.3 Programme 3 : Veille et communication sur les changements climatiques | 34 |
| 3.4 Programme 4 : Partenariat et territorialisation de l'action climatique | 36 |
| 3.5 Programme 5 : Programme de Coopération Sud-Sud | 46 |
| Leçons apprises et mesures prises | 51 |
| Tableau de suivi de l'action du 4C en 2021 | 53 |
| 4 conventions de partenariats ont été signées avec l'Université Abdelmalek Essaadi, l'Université Cadi Ayyad et l'Université Sultan Moulay Slimane. | 55 |
| 5 projets sont en cours d'accompagnement (en collaboration avec le Département de l'Habitat et le Département du Transport). | 57 |

Liste d'acronymes

| | |
|-----------------------|--|
| 4C MAROC | Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc |
| ADR | Autorités de Développement Régional |
| AFD | Agence française de développement |
| AG | Assemblée Générale |
| AMCDD | Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable |
| AREP | Agence Régionale d'Exécution des Projets |
| CA | Conseil d'Administration du 4C |
| CC | Changements climatiques |
| CCBC | Commission Climat du Bassin du Congo |
| CCNUCC | Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques |
| CCRS | Commission Climat pour la Région du Sahel |
| CGEM | Confédération Générale des Entreprises du Maroc |
| CNCCB | Commission nationale des changements climatiques et de la diversité biologique |
| COP22 | 22 ^{ème} Session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques |
| COP26 | 26 ^{ème} Session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques |
| COS | Comité d'orientations stratégique du 4C |
| COVID – 19: | COVID – 19: <i>Coronavirus disease 2019</i> |
| CPRC | Comité de Paris sur le Renforcement des Capacités |
| CREF | Collège Recherche, Expertise et Formation |
| CSC | Collège Société Civile |
| CSP | Collège Secteur Privé |
| CSPT | Collège Secteur Public et Territoires |
| DD | Développement durable |
| FAO | Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FVC | Fonds Vert pour le Climat (GCF en anglais) |
| G7 | Groupe des Sept |
| GES | Gaz à effets de serre |
| GGGI | Global Green Growth Institute |
| GIP | Groupement d'Intérêt Public |
| ICAF | Initiatives Climat de l'Afrique Francophone |
| ICCPT | Intégration des Changements Climatiques dans la Planification Territoriale |
| IRESN | Institut de Recherche en Énergie Solaire et en Énergies Nouvelles |
| MENA | Middle East and North Africa |
| MRV | Mesure, Reporting et Vérification (système de suivi-vérification) |
| NDC (CDN en français) | Contribution déterminée au niveau national |
| NMD | Nouveau Modèle de Développement du Maroc |

| | |
|--------|---|
| ODD | Objectifs de Développement Durable |
| ODD | Objectifs de développement durable |
| ONEE | Office National de l'Électricité et de l'Eau potable |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations unies |
| ONUDI | Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel |
| PDR | Plan de Développement Régional |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PNUD | Programme des nations unies pour le Développement |
| RO4C | Renforcement Opérationnel du 4C |
| SBI | Organe subsidiaire de mise en œuvre |
| SBSTA | Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique |
| SNDD | Stratégie Nationale de Développement Durable |
| UGAF | Unité de Gestion Administrative et Financière |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UpM | Union pour la Méditerranée |
| VNF | Véhicule National de Financement |

Ont participé à l'élaboration de ce rapport les personnes suivantes :

Équipe du 4C MAROC :

- *Mme Rajae CHAFIL, Directrice Générale du 4C MAROC*
- *Mme Kawthar MONKACHI, Cheffe du Pôle Renforcement des Capacités*
- *M. Anas FELHI, Chef du Pôle Partenariats et Coopération Sud-Sud*
- *M. Rachid EL MOUAOUINE, Trésorier*
- *Mme Hikma BACHEGOUR, Stagiaire*

Équipe du projet RO4C/PNUD :

- *M. Abdelfetah SAHIBI, Coordonnateur national, projet RO4C/PNUD*
- *Mme Chifae MARIKIM, Experte junior, projet RO4C/PNUD*
- *Mme Khadija AIMARA, Assistante administrative et financière, projet RO4C/PNUD*

Résumé exécutif des activités du 4C Maroc

Le bilan des réalisations du 4C Maroc durant l'année 2021 a été très riche en activités et répond aux quatre missions principales du 4C Maroc, à savoir :

1. **La contribution au renforcement des capacités des différents acteurs en matière de changement climatique ;**
2. **La capitalisation des informations, des connaissances et du savoir-faire sur la vulnérabilité, l'adaptation, l'atténuation et les finances liées au changement climatique au Maroc et au niveau international ;**
3. **Le développement des outils d'aide à la prise de décision en matière de changement climatique ;**
4. **La contribution à l'effort mondial en mettant en réseau, en partageant les expériences et en établissant une veille technologique et scientifique sur le changement climatique.**

Dans son processus de développement, le Centre 4C Maroc est passé par plusieurs phases successives qui ont consisté à :

- Définir les fondements juridiques, structurels et organisationnels du Groupement d'Intérêt Public (GIP), à travers ses outils de gouvernance et le mode opératoire des quatre collèges du 4C Maroc : les acteurs publics, le secteur privé, les organismes de recherche et d'innovation et les milieux associatifs ;
- Élaborer les contenus du programme de travail ;
- Établir des conventions avec les principaux acteurs et futurs bénéficiaires des activités du 4C Maroc, et contractualiser des partenariats avec les bailleurs de fonds internationaux, la coopération bilatérale ainsi que les institutions de financement climatique ;
- Lancer le premier programme de travail en 2018 ;
- Consolider les acquis et déployer les programmes au niveau national et international du Centre 4C Maroc début 2019, avec la mise en œuvre de 5 programmes complémentaires qui structurent son action globale,
- **La 6^{ème} phase, démarrée en 2020, a vu l'affirmation du Centre 4C Maroc en tant que Centre d'expertise au niveau national et international, notamment en Afrique, et le développement de vastes opérations de coopération internationale, tout en consolidant les structures du GIP et le partenariat avec tous les types d'acteurs.**

Ainsi et après avoir doté le Centre 4C Maroc d'un **statut du personnel et d'un organigramme**, cette année 2021 a vu également la poursuite du processus d'opérationnalisation des différents Collèges, ainsi que le développement des activités de renforcement des capacités à grande échelle, avec un accent particulier sur la

capacitation des acteurs des territoires pour **renforcer la prise en compte des changements climatiques dans les politiques de développement.**

Le Comité d’Orientation Stratégique (COS) a tenu, durant l’année 2021, **3** réunions de concertations autour de décisions stratégiques, notamment la programmation technique et budgétaire, le processus de recrutement et la révision des procédures du Centre.

Cette année a été l’occasion également de continuer le processus de renforcement soutenu de l’expertise nationale dans le domaine des changements climatiques, à travers la formation d’une pépinière de **jeunes experts** issus des secteurs publics et privés, répartie en deux « Master Class ». Le **Centre 4C contribue ainsi à l’appui à la création d’emplois verts dans le domaine des « services climatiques »** pour appuyer un relèvement vert et résilient post-crise du COVID19.

En appui aux politiques climatiques au niveau national, de nombreuses activités d’appui à la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Maroc ont été déployées, notamment à travers le développement de fiches pour les projets inscrits dans la CDN afin de faciliter l’accès aux financements climatiques internationaux, ainsi que l’appui à la mise en place d’une **plateforme MRV** (Mesure, Reporting et Vérification) pour le compte du Département du Développement Durable.

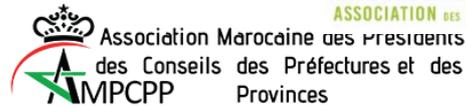
Enfin, le Centre 4C Maroc est devenu un acteur incontournable au niveau africain **en s’affirmant comme premier centre africain à apporter son appui à près de 32 pays africains**, rassemblés au sein de la Commission Climat du Bassin du Congo et la Commission Climat du SAHEL.

Dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19, le Centre 4C Maroc a adapté son mode d’action, et a développé son offre digitale. **Plus de 30 sessions de formation au profit de plus de 750 personnes, y compris pour les jeunes et dans les régions, ont été ainsi organisées en 2021.**

Enfin, le Centre 4C a été énormément sollicité pour contribuer, de manière très active, aux débats menés au niveau national par les différents acteurs, **en lien notamment avec le Nouveau Modèle de Développement. En tant que membre de la Commission Royale sur le nouveau modèle de développement, la Directrice du Centre 4C Maroc a contribué activement à la définition du nouveau modèle qui prône une meilleure durabilité des politiques publiques, avec notamment la prise en compte des changements climatiques au niveau national et territorial, une préservation des ressources naturelles, notamment des ressources en eau, ainsi que le développement des énergies nouvelles et renouvelables, et de l’économie verte et bleue ; considérées par le nouveau modèle comme des niches de prospérité économiques pour le Maroc.**

Les principales réalisations du 4C MAROC en 2021 en chiffres

3 Nouveaux membres au sein du Collège Secteur Public et Territoires



5 Notes conceptuelles de projets réalisés pour soumission auprès du FVC ou d'autres bailleurs de fonds

3 Notes conceptuelles de projets en cours de réalisation



Plateforme MRV conçue et élaborée et administrateurs MRV formés, en collaboration avec le Département du Développement Durable



Appui au profit des CT dans **5 régions** du Royaume pour l'intégration des CC dans la planification territoriale



160 cadres et élus communaux, provinciaux, préfectoraux et régionaux, dont **50** femmes, formés



Appui à **32** pays africains, rassemblés au sein de la Commission Climat du Bassin du Congo et la Commission Climat du SAHEL.

Préparation au lancement des activités d'appui à la Commission Climat des Etats Insulaires

1 Mécanisme financier mis en place Fonds Bleu BC
1 Mécanisme financier en cours d'élaboration au Sahel

+ de **600** Jeunes africains dont **400** marocains formés en CC

+**17** publications en 2021



Présentation du 4C Maroc

Le Centre de Compétences Changement Climatique 4C Maroc, créé comme un **groupement d'intérêt public** (GIP) par son Assemblée Générale Constitutive tenue le 7 octobre 2015, a été conçu comme une plateforme nationale de dialogue et de renforcement des compétences des différents acteurs et un hub pour les informations en matière de changements climatiques ouvert sur son environnement régional, africain et international.

Selon l'article 3 de sa Convention Constitutive, le « 4C MAROC » a pour objet d'exercer, pour le compte de ses membres, les activités suivantes :

1. Contribuer au renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de changement climatique,
2. Capitaliser l'information, la connaissance et le savoir-faire en matière de vulnérabilité, adaptation, atténuation et finance liées au changement climatique au Maroc,
3. Développer des outils d'aide à la prise de décision en matière de changement climatique,
4. Contribuer à l'effort mondial en assurant le partage d'expériences, la veille et le réseautage en matière de changement climatique au niveau international et notamment en Afrique et dans la région MENA.

En vue de permettre au 4C Maroc d'assurer sa mission de réseautage des compétences au service des politiques publiques en matière de Changement Climatique, l'Assemblée Générale a mis en place **4 collèges** regroupant les acteurs concernés par la problématique du Changement Climatique. Les membres du 4C Maroc sont ainsi répartis, à cet effet, en quatre collèges suivants :

1. Collège Secteur Public et Territoires,
2. Collège Secteur Privé,
3. Collège Société Civile,
4. Collège Recherche, Expertise et Formation.

Le déploiement de l'action du Centre est opéré dans le cadre de **5 programmes complémentaires** :

1. Veille et communication sur les changements climatiques ;
2. Appui à la mise en œuvre des engagements climatiques ;
3. Partenariat et territorialisation de l'action climatique ;
4. Appui à la prise en compte des changements climatiques dans les politiques de développement ;
5. Coopération Sud-Sud.

Ces 5 Programmes sont organisés au sein de **3 pôles** :

1. Pôle Support et Communication ;
2. Pôle Partenariat et Coopération ;
3. Pôle Renforcement des Capacités.

Malgré sa création relativement récente, le Centre 4C a été extrêmement actif ces dernières années. Ses fondements juridiques, structurels et organisationnels, les contenus de ses programmes et les plans de travail de ses collègues sont aujourd'hui fixés. Le Centre a également mis en œuvre un nombre important d'activités de renforcement des capacités au Maroc (et ce au niveau national, régional et local) ainsi qu'en Afrique (où il appuie près de 32 pays dans le cadre des trois commissions lancées lors du Sommet Africain de l'Action en marge de la COP22). Le 4C MAROC a réussi aujourd'hui à s'affirmer comme Centre d'excellence en matière d'appui aux politiques de lutte contre les changements climatiques au niveau national et international.

Introduction

1 Activités en appui à la mise en œuvre de la CDN du Maroc

La mise en œuvre effective de l'Accord de Paris sur le climat et de l'engagement du Maroc dans le cadre de sa contribution déterminée au niveau national (CDN), portée par le Département du Développement Durable, requiert la mobilisation de l'ensemble des acteurs sur la question centrale du financement des projets d'adaptation et d'atténuation). Les axes stratégiques du 4C Maroc ont été arrêtés à l'issue d'un processus de concertation collégiale afin de lui conférer un positionnement unique, ancré dans le paysage institutionnel national et dans une logique de complémentarité et de cohérence avec les axes de mise en œuvre de l'Accord de Paris entrepris par le Gouvernement du Maroc, en l'occurrence :

- Le renforcement des capacités
- L'appui à l'accès à la finance climat,
- L'appui au développement d'un cadre de transparence,
- La dissémination des expériences réussies,
- L'appui à la mise en œuvre de la CDN,
- Le développement de l'expertise nationale et le renforcement de son positionnement au niveau international,
- Le renforcement de la coopération Sud-Sud, notamment avec les pays africains.

2 Aperçu des résultats de la COP26 ¹

La Conférence de Glasgow sur les changements climatiques s'est tenue du 31 octobre au 13 novembre 2021. Elle s'est réunie après un an de report dû à la pandémie mondiale de la COVID-19. Il s'agissait de la première réunion de Parties à un accord environnemental multilatéral à avoir lieu en présentiel depuis le début de la pandémie mondiale de la COVID-19. Au total, 39 509 personnes se sont inscrites à la conférence : 21 967 représentants des Parties et des États observateurs ; 14 033 observateurs ; et 3 781 médias.



La conférence a mis en place des dispositions logistiques uniques, notamment des exigences en matière de tests quotidiens et de distanciation sociale dans les salles de

¹ Cette section est tirée d'une note d'analyse élaborée par le 4C Maroc intitulée « Décryptage des résultats de la COP26 ».

réunion. La zone bleue, où se déroulaient les négociations et les événements parallèles, était limitée à 10 000 personnes, quota qui était souvent atteint à la mi-journée. Pour ceux qui ne pouvaient pas accéder à la zone bleue, une plateforme en ligne facilitait l'accès aux négociations et aux autres événements. Tout au long de la conférence, et en particulier lors du Sommet des leaders mondiaux, les observateurs ont attiré l'attention sur le manque d'accès de la société civile aux espaces de négociation. Certains aspects de la conférence étaient plus familiers aux habitués des COP, notamment les rassemblements de dernière minute en plénière pour régler les questions en suspens. Les données relatives aux taux d'infection par la COVID-19 n'ont pas été publiées par la présidence britannique.

La Conférence de Glasgow sur les changements climatiques comprenait les réunions suivantes :

- La 26^{ème} réunion de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique (COP26),
- La 16^{ème} réunion de la Conférence des Parties agissant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP16),
- La 3^{ème} réunion de la Conférence des Parties servant en tant que Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA3) ;
- Les 52-55^{ème} réunions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 52-55),
- Et les 52-55^{ème} réunions de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 52-55).

Les Parties ont adopté le **Pacte de Glasgow pour le climat**, qui comporte une série de trois décisions générales, qui pour la première fois dans le processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), fait référence à la **réduction progressive** de l'utilisation de l'énergie au charbon et à la suppression des subventions inefficaces aux combustibles fossiles.

Parmi les aspects substantiels des décisions à noter, figurent les éléments suivants :

- **Un appel aux pays développés à doubler leur financement de l'adaptation d'ici 2025, par rapport aux niveaux de 2019 ; et**
- **Un appel aux Parties qui n'ont pas encore communiqué de nouvelles Contributions Déterminées au niveau National (CDN) ou de mises à jour de celles-ci, à le faire avant la prochaine COP (en 2022).**

La décision de Glasgow demande également à tous les pays qui ne l'ont pas encore fait de **soumettre des stratégies à long terme à l'horizon 2050**, en vue d'appuyer une transition équitable vers des émissions nettes nulles vers le milieu du siècle. Ensemble, des CDN et des stratégies à long terme plus solides devraient contribuer à aligner les objectifs à l'horizon 2030 avec ceux de zéro émission nette, ainsi qu'à renforcer les ambitions. Par ailleurs, la décision stipule que les pays "**sont résolus à poursuivre leurs efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré C**", ce qui donne à ce seuil de température une importance encore plus grande que dans l'Accord de Paris.

Le Pacte établit également :

- **une table ronde ministérielle annuelle de haut niveau sur l'ambition pré-2030 ;**
- **le « dialogue de Glasgow » entre les Parties sur les pertes et préjudices qui se tiendra de 2022 à 2024 ; et**
- **un dialogue annuel visant à renforcer l'action en faveur des océans.**

En outre, le pacte demande aux Parties d'envisager de nouvelles mesures pour réduire les gaz puissants autres que le CO₂, tels que le **méthane**, et insiste sur la nécessité de **"réduire progressivement l'utilisation du charbon"** et de **"supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles"**. C'est la première fois que les négociateurs font explicitement référence à l'abandon du charbon et à la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles dans un texte de décision de la COP.

Cette COP a également **reconnu l'importance de la nature**, tant pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) que pour le renforcement de la résilience aux effets du changement climatique, à la fois dans le texte officiel et par le biais d'une série d'initiatives annoncées en marge de la conférence.

Les décisions comportent également des sections sur la science, l'adaptation, le financement de l'adaptation, l'atténuation, le financement, la technologie et le renforcement des capacités, les pertes et préjudices, la mise en œuvre et la collaboration.

Avant la tenue de la COP26, 153 pays, représentant 49% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, avaient mis à jour leurs CDN sur la base des objectifs fixés par l'Accord de Paris. Selon les estimations du rapport de synthèse du Secrétariat de la CCNUCC, ces CDN actualisés entraîneraient un **réchauffement de la planète de 2,7°C d'ici 2100**. Les pays développés avaient également publié une feuille de route dans laquelle ils admettent **qu'ils ne parviendront pas à atteindre l'objectif promis en 2009 de 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020** pour le financement du climat, et qu'ils ne l'atteindront probablement pas avant 2023.

Si l'on tient compte des engagements des pays à atteindre des émissions nettes nulles d'ici le milieu du siècle, certaines analyses montrent que l'augmentation de la température pourrait être limitée à environ 1,8 ou 1,9 degré Celsius. Mais les objectifs 2030 de certains grands émetteurs sont si faibles (notamment ceux de l'Australie, de la Chine, de l'Arabie Saoudite, du Brésil et de la Russie) qu'ils n'offrent pas de voies crédibles pour atteindre leurs objectifs nets nuls. Pour résoudre ce problème, ces pays doivent renforcer leurs objectifs de réduction des émissions pour 2030 afin de s'aligner au moins sur leurs engagements nets zéro.

Face à ce contexte difficile, le Sommet des Leaders Mondiaux a réuni plus de 120 chefs d'État et de gouvernement. Des appels forts ont été lancés en faveur d'une plus grande ambition, et plusieurs pays développés ont fait de nouvelles promesses financières. Selon la présidence britannique, 800 millions de dollars ont été promis pour l'adaptation lors de la COP26, dont la **toute première contribution des États-Unis au Fonds d'adaptation**. D'autres promesses financières ont été faites par le Japon, l'Allemagne et l'Espagne, entre autres. Il y a eu quelques nouvelles promesses de CDN ou de net zéro. **La plus notable d'entre elles est la promesse de l'Inde de parvenir à un niveau net zéro d'ici 2070.**

Parmi les nouveaux partenariats et les nouvelles déclarations annoncés au cours du Sommet des Leaders Mondiaux, on peut citer :

- **la déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres**, signée par 120 pays, visant à stopper et à inverser la perte de forêts et la dégradation des terres d'ici 2030, soutenue par des fonds publics pour la conservation des forêts et une feuille de route mondiale visant à rendre durables 75% des chaînes d'approvisionnement en produits forestiers ; et
- **l'Engagement mondial concernant le méthane**, signé par plus de 100 pays, qui s'engagent à réduire collectivement les émissions mondiales de méthane de 30 % d'ici à 2030.

Tout au long de la COP26, de nombreuses autres déclarations et alliances ont été annoncées, lors d'événements organisés par la présidence ou lors de conférences de presse.

Après le départ des dirigeants, malgré des négociations divisées, **les Parties ont réussi à finaliser le Rulebook de l'Accord de Paris** et à adopter d'autres résultats substantiels. Au cours des plénières de clôture, les Parties ont indiqué que le paquet global examiné n'était pas parfait, et beaucoup ont souligné qu'elles adoptaient le paquet "**dans un esprit de compromis**". De nombreux pays en développement ont **déploré le résultat sur les pertes et préjudices**. Ils avaient demandé un mécanisme financier pour les pertes et préjudices mais les résultats ne comprennent qu'un renforcement du **Réseau de Santiago** et de ses fonctions de soutien technique, et un dialogue de deux ans.

En complétant le Rulebook de l'Accord de Paris, **l'Accord est désormais opérationnel et applicable**. Depuis 2018, date à laquelle les pays ont complété la plupart des éléments du Rulebook, **l'article 6 (approches coopératives)** et les calendriers communs étaient encore des éléments à finaliser. **À Glasgow, des décisions ont été adoptées sur ces deux questions pour rendre opérationnels l'échange de crédits carbone, un marché du carbone et un cadre pour les approches non fondées sur le marché.**

En ce qui concerne les calendriers communs, **les pays ont convenu de soumettre de nouveaux CDN en 2025, dont la date limite sera 2035, et, en 2030, de**

soumettre des CDN dont la date limite sera 2040, et ainsi de suite. Les CDN seront régulièrement mis à jour tous les cinq ans, chacun d'entre eux ayant une durée de dix ans.

Le cadre de transparence renforcé a été entièrement achevé, les tableaux, les grandes lignes et les autres formats des rapports ayant été approuvés. Cela permettra aux Parties de soumettre leurs premiers rapports bisannuels de transparence au titre de l'Accord de Paris en 2024. Le soutien aux pays en développement pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations au titre du cadre de transparence renforcé a été inclus dans les décisions de financement.

3 Nouveau Modèle de Développement²

Le Maroc s'est engagé durant les dernières années dans une refonte de son paysage économique, politique et social à travers des réformes et une série de stratégies nationales. Des avancées majeures ont été réalisées et dénotent de ses perspectives de croissance. Pour accompagner ses ambitions, une commission spéciale érigée sous les directives de sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a eu pour mission d'élaborer un nouveau modèle de développement. L'approche adoptée par la CSMD se veut participative vu que ses travaux ont été menés grâce à des consultations, des auditions et des contributions citoyennes et institutionnelles, où leurs préoccupations et leurs attentes ont été considérés dans la réflexion portée par la commission. La CSMS s'est livrée à un diagnostic de la situation social, économique et environnementale de pays afin de soulever les principales problématiques qui ralentissent le développement du pays avant d'en dévoiler le potentiel, pour enfin formuler les recommandations à même de relancer une dynamique de croissance ambitieuse pour le Royaume. Par ses recommandations et orientations stratégiques de manière plus large, la CSMD s'adresse aux différents acteurs et preneurs de décisions de la sphère politique, économique et gouvernementale.

L'impératif climatique prend toute son importance dans les travaux de la commission et cela ressort clairement tout au long du **Rapport Général** et de son Annexe 2 portant le titre « **Recueil des notes thématiques, des paris et projets du Nouveau Modèle de Développement** ». Le rapport apporte des éléments de compréhension sur la problématique climatique et environnementale et reprend les principales conclusions de l'Annexe 2. Cette dernière regroupe un ensemble de notes thématiques, chacune structurée autour de trois sections : la première fait un état des lieux de la situation actuelle, la deuxième relève les défaillances qui entravent le développement du secteur concerné par la note et enfin, le troisième volet se concentre sur les leviers et les propositions de la CSMD, formulées sous forme de projets ou de paris. La présente

² Cette section est tirée d'une note élaborée par le 4C Maroc sur les Recommandations du NMD en matière de gestion de ressources naturelles et de lutte contre les changements climatiques, et qui sera publiée en 2022 (voir plan d'action 2022).

note est en effet basée sur ces deux documents et a pour objectif de dresser une synthèse des principaux points abordés par la commission en rapport avec le changement climatique, le développement durable et les ressources naturelles.

La première partie se penche sur la situation écologique du pays en mettant la lumière sur les insuffisances et les axes d'amélioration tel que soulevés par la Commission. Il sera ensuite question de comprendre les principaux enjeux derrière la nécessité pour le pays de se doter d'une politique environnementale et infrastructurelle durables.

La seconde partie présente les orientations stratégiques et les projets proposés sur lesquels le Maroc devrait se concentrer pour infléchir une croissance durable et soutenable, précédé d'un éclairage sur les défaillances et principales insuffisances qui expliqueraient la situation environnementale du pays.

3.1 La situation environnementale au Maroc et les enjeux inhérents

Selon le Rapport du NMD, les ressources naturelles au Maroc subissent une pression croissante qui compromet le déploiement des stratégies nationales dans le cadre du développement durable. Cette pression est exercée non seulement par l'activité humaine mais est aussi la conséquence du changement climatique.

3.1.1 État des lieux de la situation des ressources naturelles selon le NMD

Le Rapport du NMD estime que la dimension de durabilité n'est pas suffisamment intégrée dans les politiques publiques menant ainsi à une pression croissante sur les ressources naturelles qui subissent déjà les effets du changement climatique.

Le NMD précise ainsi que l'eau constitue une ressource qui fait face à des défis majeurs liés d'une part à sa rareté eu égard des niveaux de précipitations et de son utilisation à hauteur de 85% par le secteur agricole. D'autre part, la tarification de cette ressource pour l'ensemble des utilisateurs ne reflète pas son coût réel. Ceci soulève la nécessité de considérer la réutilisation des eaux usées et le dessalement des eaux, particulièrement dans le secteur de l'agriculture, et pour lequel s'ajoute une autre problématique liée à la valorisation du produit agricole au niveau national et international. Il est à noter que la stratégie « Green Generation » lancée en 2020 pour des objectifs à l'horizon de 2030 mise sur le potentiel de la jeunesse rurale afin de favoriser sa pleine participation à l'essor du secteur.

Le NMD constate également que le patrimoine forestier est aussi exposé au phénomène du surpâturage et une surexploitation de ses ressources principalement le liège, menacé par le défrichement illégal. Dans ce sens, le programme « Forêts du Maroc 2020-2030 » a été pensé dans une vision participative des différents acteurs concernés, soutenue par une stratégie d'afforestation et de reboisement afin de préserver les forêts. La menace environnementale ne se limite pas au patrimoine

forestier mais s'étend de la biodiversité terrestre jusqu'au ressources halieutiques et richesses côtières qui subissent elles aussi une érosion qui met en péril la survie de plusieurs espèces animales et végétales. A ces constats vient s'ajouter la vulnérabilité du pays face au changement climatique à travers trois principaux phénomènes, la hausse des températures, la hausse des niveaux de mers ainsi que la récurrence des périodes de sécheresse. En plus d'avoir ratifié l'Accord de Paris, le Maroc a adopté un ensemble de lois et s'est engagé dans un ensemble de programmes en réponse aux défis climatiques, notamment la stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD2030).

3.1.2 Les principaux enjeux de développement durable

Le rapport du NMD met l'accent à plusieurs reprises sur la nécessité de préserver le capital naturel. Sa valorisation serait en effet une responsabilité qui incombe à tout un chacun pour une prise en compte effective des besoins des générations futures. Au-delà de cet objectif à long terme, la préservation du capital naturel est aussi synonyme d'une exploitation réfléchie qui respecte la diversité des ressources naturelles et qui met en avant le potentiel énergétique du pays. Dans ce sens, l'investissement et le déploiement dans les énergies vertes pourrait représenter un avantage compétitif majeur.

Au niveau national, et au regard des constats précédemment établis, le rapport souligne que l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 comme établit par l'agenda de l'ONU, devient compromise. Le stress hydrique existant représente un des défis majeurs, un défi amplifié par la menace de pénurie d'eau à l'horizon 2030 et qui pèse lourdement sur le pays.

Par ailleurs, il fait noter que les mouvements d'urbanisation et de littoralisation augmentent et crée une pression supplémentaire induite par un mode de consommation dont les externalités négatives se traduisent sur l'équilibre alimentaire et écologique. La vague de migrants de l'Afrique subsaharienne soulève à son tour un défi qui s'ajoute à la pression existante.

Par rapport à ses engagements au niveau international, le NMD estime que le Maroc est amené à réduire son empreinte carbone pour s'aligner aux exigences environnementales qui régissent les échanges commerciaux. Il devrait en effet capitaliser sur son potentiel en termes d'énergies renouvelables afin de s'ériger dans une position compétitive sur le marché international et se préparer aux effets éventuels du Pacte Vert européen. Le Maroc devrait aussi introduire une nouvelle offre touristique qui suit la tendance de l'écotourisme afin d'améliorer son attractivité et de se conformer aux nouvelles normes environnementales. Les caractéristiques géographiques du royaume et sa richesse culturelle sont autant de leviers qui pourraient être actionnés vers cet objectif.

Ces différents enjeux répondent en définitive à une conception du développement qui respecte le principe de durabilité. En d'autres termes, le développement durable apparaît comme un étant un fondement incontournable dans la manière avec laquelle les ressources naturelles sont exploitées, gérées et préservées.

3.2 Les principales défaillances et les orientations stratégiques

La rapport du NMD estime que malgré une politique ambitieuse et des intentions orientées vers le développement durable et la préservation de l'environnement, un ensemble de défaillances ont été relevées par la CSMD qui expliquerait la situation environnementale au Maroc. Ceci étant dit, la CSMD a mené une réflexion sur les issues et les orientations stratégiques sur lesquels le Maroc devrait concentrer ses efforts pour relever ces défis.

3.2.1 Les défaillances de la gestion environnementale

Le rapport du NMD pointe dans un premier temps une gouvernance fragilisée par la multitude des acteurs qui crée une dilution des responsabilités et une prise de décision non effective. Les politiques publiques ne sont quant à elles pas systématiquement soumises à l'évaluation environnementale avant leur mise en œuvre sur le terrain. La SNDD est un exemple des stratégies nationales qui connaissent un retard dans leur déploiement, principalement dû à un manque de considération des autres politiques sectorielles.

Le rapport souligne aussi que la dimension de durabilité est absente dans la stratégie agricole et que le secteur priorise une productivité qui pèse lourdement sur les ressources en eau. Cette pression hydrique s'ajoute à une tarification qui ne reflète pas le coût réel de cette ressource et qui souffre à son tour d'une gestion qui ne prends pas en compte sa rareté. L'étalement urbain amplifie la demande en eau et soulève d'autres défis liés à la pollution et son effet sur les espaces naturels urbains ainsi que la gestion des déchets ménagers.

Concernant le changement climatique, le NMD fait noter que les ressources financières ne sont pas correctement allouées et sont investies dans des stratégies d'atténuation au moment où le Maroc fait partie des pays qui devraient investir dans des politiques d'adaptation pour pallier aux effets climatiques.

Enfin, le NMD estime que le Maroc ne valorise pas suffisamment ses atouts en lien avec l'économie verte et bleue, et que le secteur des énergies renouvelables, et malgré son essor est confronté à un retard dans son développement dû principalement à un manque d'investissement dans la recherche & développement dans ce domaine. De plus, le littoral du pays souffre aussi d'une pression croissante due à la concentration des activités humaines et la surexploitation des sables.

3.3 Les principales orientations stratégiques et préconisations du NMD

Afin d'assurer une gouvernance optimale des ressources naturelles, **le NMD incite le secteur public à mettre en place « le Pacte de l'exemplarité de l'État »** en matière de durabilité dans la formulation et la mise en place des politiques publiques. Le rapport rappelle la nécessité de mener des actions de sensibilisation auprès des acteurs concernés pour la protection des ressources naturelles et de la biodiversité. Dans cette optique, la mobilisation des ressources financières et d'un capital humain qualifié se révèlent être des conditions *sine qua non* pour l'atteinte de ces objectifs.

La planification urbaine serait l'une des priorités selon le NMD pour assurer un cadre de vie sain, attractif mais par-dessus tout, respectueux de l'environnement. Le but étant d'implémenter des politiques sectorielles qui s'inscrivent dans une vision de territoires résilients et inclusives accompagnée d'une urbanisation qui ne mènerait pas à une ségrégation entre l'urbain et le rural et afin d'éviter une disparité dans l'accès aux différentes ressources.

Pour le secteur agricole, le NMD estime que la production devrait s'orienter vers la valorisation de l'offre nationale plutôt que les produits exportables dont le coût est élevé. La priorité dans ce secteur n'est autre que la gestion des ressources en eau. En effet, des solutions alternatives comme l'épuration des eaux usées et le dessalement des eaux de mers devraient être privilégiées dans les systèmes d'irrigation. L'utilisation des énergies renouvelables devrait aussi constituer une opportunité dans ce secteur.

Par ailleurs, le Rapport souligne qu'une attention particulière devrait être portée sur la préservation des ressources en eau, notamment à travers une refonte du secteur et une restructuration du rôle de l'ONEE. Une séparation eau-énergie serait une des issues pour la valorisation de cette ressource et la mise en œuvre d'une tarification rationnelle. Dans ce sens, il est proposé par la CSMD la création d'une Agence Nationale de Gestion de l'Eau (ANGE) qui va veiller sur la répartition des ressources hydriques de manière optimale mais surtout d'assurer une politique de tarification transparente qui reflèterait la réelle de cette ressource. Cette agence va opérer en suivant les directives du Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat.

Le NMD estime également que le Maroc devrait relever un défi dans le secteur de l'énergie où il a la possibilité de jouir d'une position très compétitive au niveau international et ce en investissant dans les énergies renouvelables et en instaurant une tarification attractive.

Bilan des activités en 2021³

1 Opérationnalisation du 4C MAROC

1.1 Organisation de réunions des organes du 4C

Les organes de gouvernance du Centre 4c ont tenu plusieurs réunions comme suit :

- Organisation d'un Conseil d'Administration le 23 juin 2021 ;
- Organisation d'une réunion du Comité d'Appui à la Performance Managériale (CAPM) le lundi 15 mars 2021 ;
- Organisation de trois réunions du Comité d'Orientation Stratégique, le 10 février 2021, le 20 mai 2021 et le 4 août 2021, et où il a été décidé de lancer le processus de réflexion sur la pérennisation des ressources du Centre 4C, et de considérer, s' il y a lieu, l'éventualité d'une révision de la Convention Constitutive. Il a également été décidé de mettre en place un comité Ad hoc d'appui au 4C constitué des Présidents et Vice-Présidents des 4 collèges du 4C qui s'est réuni le 17 novembre 2021.

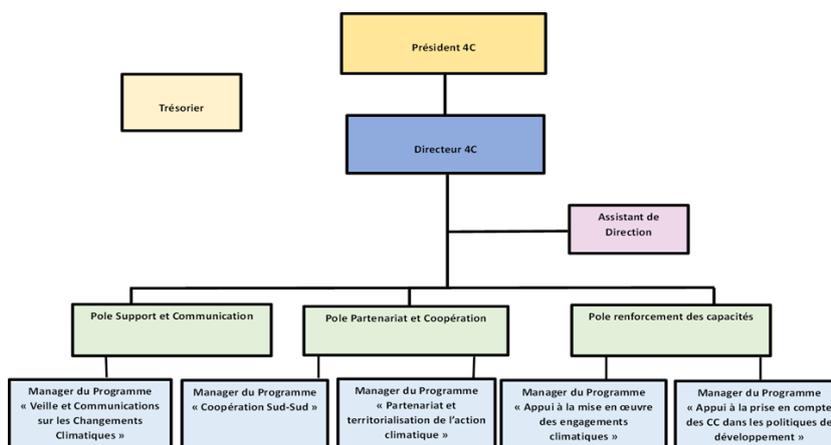
1.2 Adhésions au GIP – 4C Maroc

Après l'adhésion en 2019 d'un nouveau membre, **Casablanca Finance City**, les trois associations des collectivités territoriales, à savoir **l'Association Marocaine des Présidents de Conseils Communaux (AMPCC)**, **l'Association Marocaine des Présidents des Conseils des Préfectures et des Provinces (AMPCPP)**, et **l'Association des Régions du Maroc (ARM)** ont officiellement adhéré au GIP 4C Maroc. Cette adhésion intervient après l'approbation de leur demande d'adhésion formulée par l'Assemblée Générale du Groupement en date de juin 2021.

³ Pour plus d'informations, prière de consulter le tableau de suivi de l'action du 4C à la page 55.

1.3 Dotation du 4C MAROC en ressources humaines

L'architecture générale de l'organigramme du 4C, adoptée lors de la session du CA de juillet 2020, a été élaborée pour répondre aux différents types de missions assignées à ce Centre au niveau national et international, avec une organisation



légère lui permettant en même temps de s'appuyer sur une équipe d'experts composée de consultants de haut niveau financée presque en totalité par les programmes d'accompagnement des bailleurs de fonds.

Conformément aux décisions prises par le dernier Conseil d'Administration du 29 juillet 2020, **les deux chefs de Pôles techniques ont été recrutés en Avril 2021**. Le Trésorier, désigné lors du dernier Conseil d'Administration du 29 juillet 2020, poursuivra ses activités d'appui au 4C MAROC. Le recrutement du Chef de Pôle Support et Communication a été relancé en fin d'année 2021. Les premiers entretiens de sélection sont en cours et une prise de poste est envisageable pour février 2022.

2 Finalisation de la mise en place des collèges et déploiement de leurs plans d'actions

2.1 Collège Secteur Public et Territoires (CSPT)

Pour la mobilisation du secteur public, le 4C MAROC a lancé en 2021 une étude pour la finalisation de la mise en place du Collège Secteur Public et Territoires et l'élaboration de son Plan d'actions prioritaires. L'objectif est de renforcer les capacités opérationnelles du 4C MAROC à travers la mise en place et l'opérationnalisation des volets institutionnel, stratégique et fonctionnel du Collège Secteur Public et Territoires et des Commissions qui en découlent, notamment :

- **La Commission Secteur Public** qui regroupe les Ministères et les institutions publiques membres du 4C MAROC,
- **La Commission Territoires** qui a pour rôle de préparer et d'accompagner les activités d'appui en matière de régionalisation de l'action climatique.

Le Collège CSPT a été mis en place le 19 mai 2021, à travers la tenue de sa première réunion où ont été élus respectivement :

- **Mme Soraya KHALIL, Directrice de la Direction de la Qualité et des Affaires Techniques au Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville**, en tant que Présidente du Collège CSPT et Présidente de la « **Commission Secteur Public** » ;
- **M. Mustapha EL HABTI, Gouverneur – Directeur, Direction des Réseaux Publics Locaux à la Direction Générale des Collectivités Territoriales**, en tant que Vice-Président du Collège Secteur Public et Territoires et **Président** de la « **Commission Territoires** ».

L'année 2021 aura donc été marquée par la mise en place du quatrième et dernier Collège du Centre 4C Maroc. En effet, l'institutionnalisation du Collège Secteur Public et Territoires est un jalon important pour le développement des activités du Groupement. Ce Collège est l'un des plus importants pour la mission d'accompagnement des politiques climatiques du 4C Maroc.

Regroupant plus d'une quinzaine de Départements ministériels, en plus des agences publiques, des entreprises publiques et les associations d'élus locaux des trois échelons de gouvernance du Royaume, le CSPT est aujourd'hui une plateforme représentative des besoins et des ambitions des acteurs publics en termes de renforcement des capacités et d'appui aux politiques climatiques.

Afin de mieux cerner les enjeux liés aux politiques climatiques aux niveaux national et local, il a été convenu de créer deux commissions au sein du CSPT. Deux Commissions composent donc ce Collège : **la Commission Secteur Public et la Commission Territoires.**

La Commission Secteur Public regroupe les acteurs de la politique climatique à l'échelle nationale et s'est dotée d'un plan de travail se focalisant sur les aspects sectoriels et nationaux de la lutte contre les changements climatiques.

La Commission Territoires regroupe les Départements ministériels les plus concernés par la question des changements climatiques au niveau territorial, mais aussi les trois associations d'élus locaux au Maroc que sont l'Association des Régions du Maroc (ARM), l'Association Marocaine des Présidents de Conseils Provinciaux et Préfectoraux (AMPCPP), et l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC). **Le Programme SISTIF**, développé par la DGCT, est censé apporter un très grand appui aux actions de cette Commission des Territoires.

L'année 2021 a donc été consacrée à la mise en place effective et à la planification des activités de ces deux Commissions et plus globalement du Collège Secteur Public et Territoires. Le Schéma ci-dessous retrace les grandes étapes du processus d'institutionnalisation du CSPT :

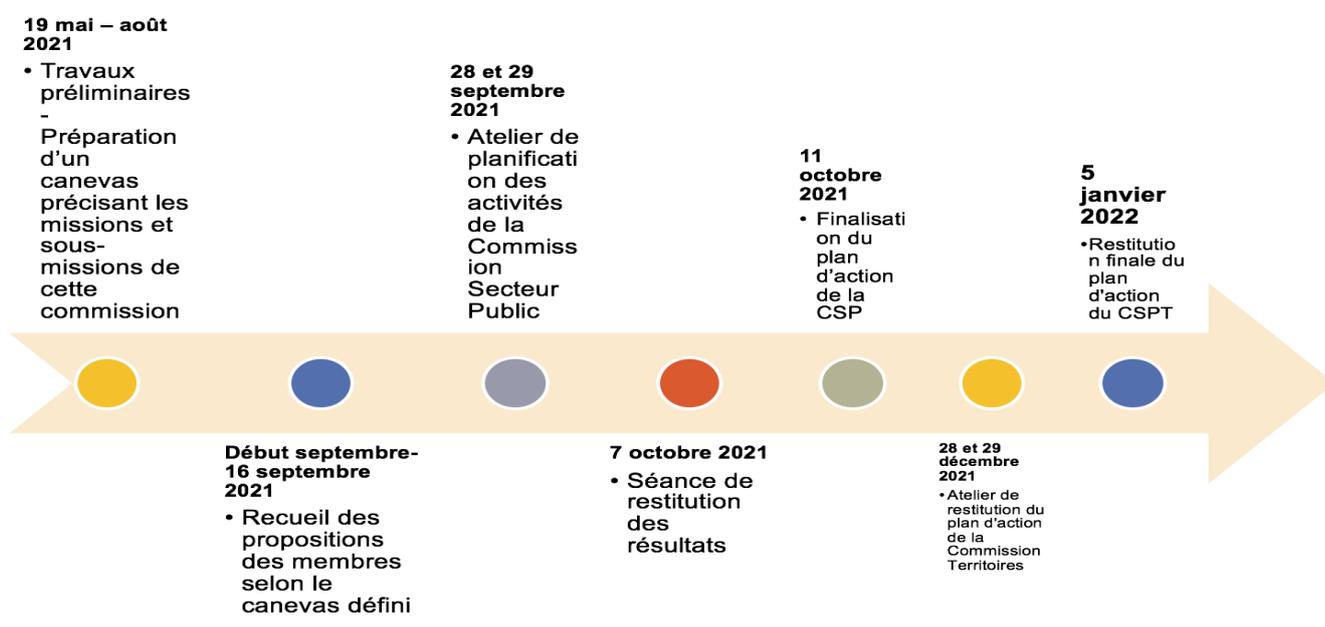


Figure 1 : Processus de mise en place du CSPT

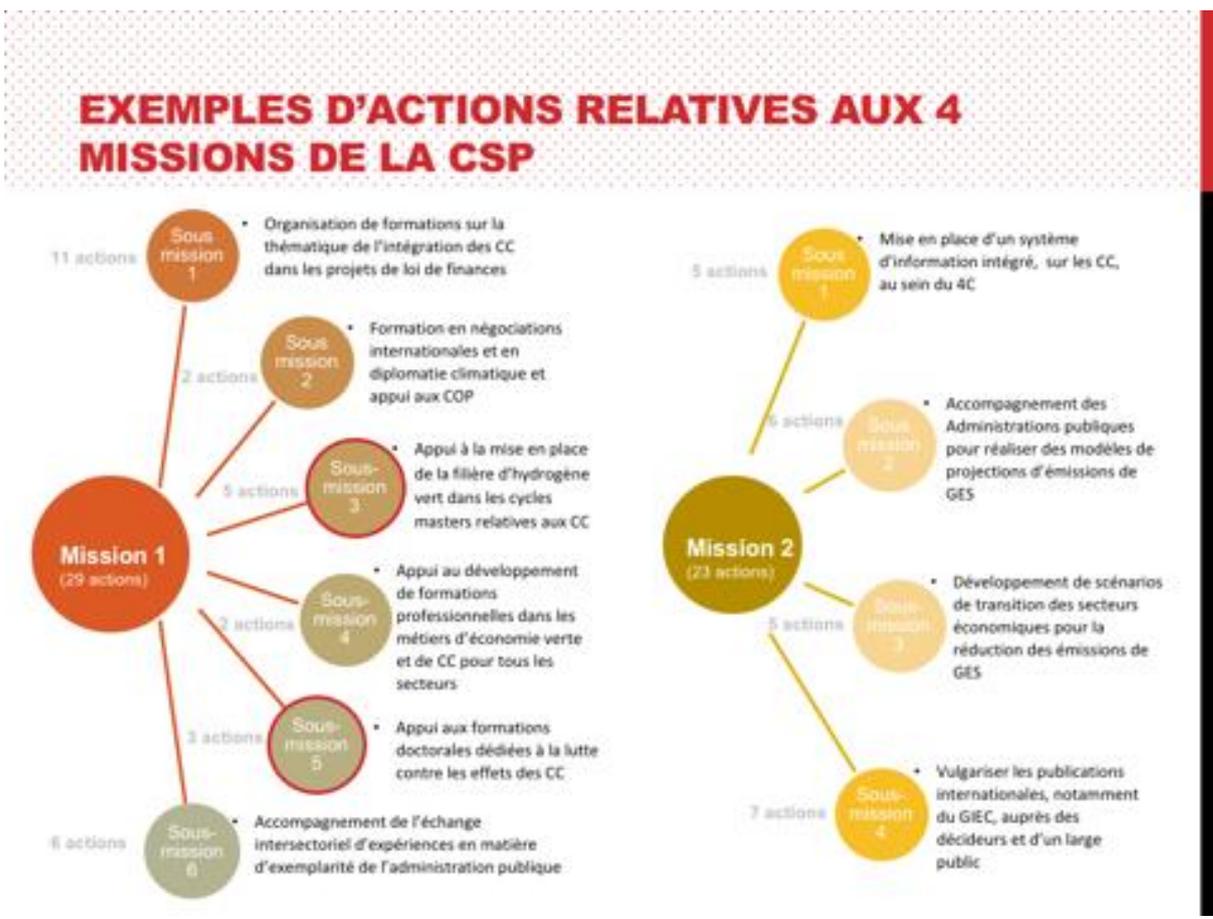


Tableau 1 : Exemples d'actions relatives aux Missions 1 & 2

EXEMPLES D'ACTIONS RELATIVES AUX 4 MISSIONS DE LA CSP

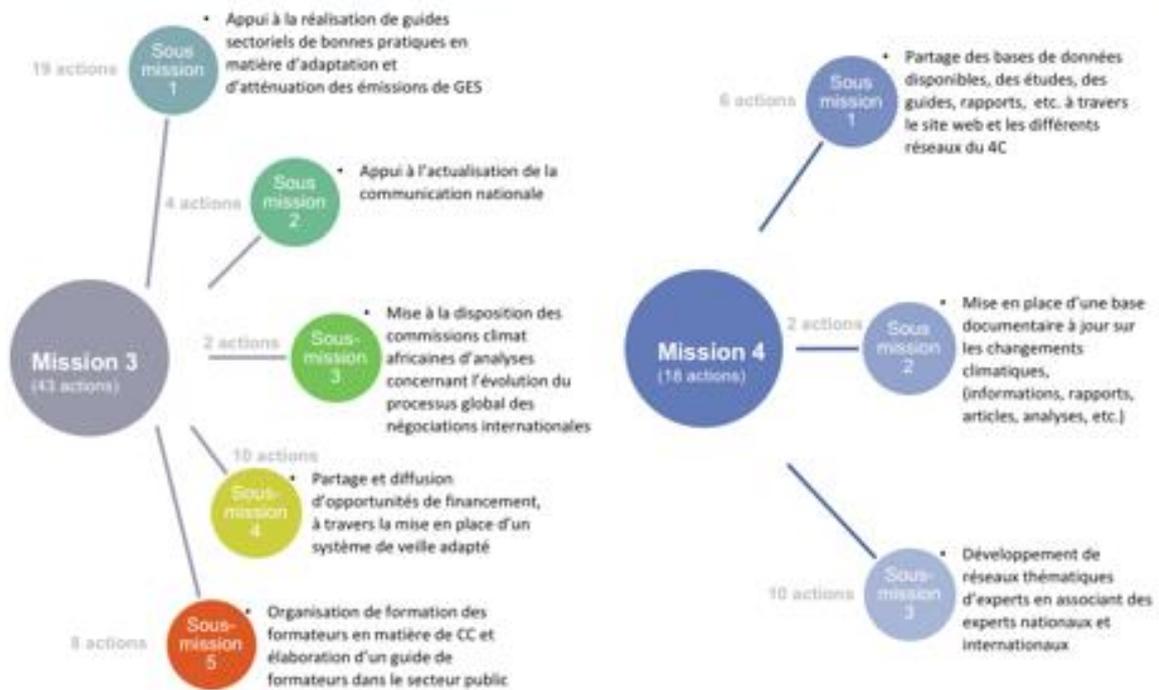


Tableau 2 : Exemples d'actions relatives aux Missions 3 & 4

Le SISTIF, un programme national innovant pour l'action climat des villes et régions marocaines

Vers une politique climat infranationale au Maroc

Le Ministère de l'Intérieur, Président de la Commission Territoires, a mobilisé un programme important **de cadrage et de mise en œuvre de la Politique Climat infranationale, ainsi que de coordination et d'articulation de ses parties prenantes, à travers le Programme SISTIF** de « Soutien Institutionnel, Stratégique et Technique à l'Intégration, à la Préparation et au Financement de Projets Locaux et Régionaux Adaptés aux Changements Climatiques. »

Le SISTIF est le fruit d'une convention de partenariat **de trois ans (2021-2023)** signée en mars 2021 entre la DGCT, l'AMPCC, l'ARM et le FDMV.

Il met en place une Cellule Climat Infranationale disposant d'une équipe de 6 professionnels, qui sera référente pour l'ensemble des acteurs & partenaires marocains souhaitant renforcer la territorialisation de la politique climat nationale et l'Action Climat **des Collectivités Territoriales**.

Objectif du programme : Agir pour la transition et la transformation durables de la société marocaine suivant les orientations adoptées à travers :

- la Stratégie Bas Carbone 2050,
- le Nouveau Modèle de Développement,
- la Stratégie Nationale de Développement Durable & le Plan Climat National.

Axe 1 du programme : Plan de coordination climat infranationale

Exemples d'actions prévues :

- Élaboration de la Cartographie des Acteurs & Flux de la Finance Climat au Maroc, intégrant l'échelle Infranationale et qui sert de guide à l'action institutionnelle Climat infranationale
- Élaboration d'un Plan national de coordination & d'articulation Climat Infranationales
- Appui à l'animation de la Commission Territoires, plateforme de coordination des acteurs sur le volet du renforcement des capacités Climat des Villes et des Régions marocaines, et intégrant le volet infranational du 4C,
- Création d'un Centre de Ressource national et de centres régionaux « Climat & Territoires »
- Mobilisation, formations/sensibilisation dédiées des acteurs-clefs, des élus locaux & régionaux, des administrations territoriales (mise à disposition d'outils & ressources)

- Déploiement d'axes de coopération internationale Climat Sud-Sud & Sud-Sud Nord (renforcement des coopérations décentralisées, des partenariats internationaux, rayonnement des collectivités territoriales marocaines, notamment en Afrique)

Axe 2 : Ingénierie financière dédiée, Pipeline de projets climat locaux et régionaux & Accès à la finance climat

Exemples d'actions prévues :

- Diffusion du Guide Sources & Acteurs de la Finance Climat Infranationale, en français & arabe, à destination des élus, administrations, & leurs partenaires marocains (+ dossier en ligne de veille permanente)
- Mise en place d'une équipe professionnelle d'Expertise Finance Climat infranationale pour une assistance technique au développement du pipeline national & la préparation experte des 1er projets locaux & régionaux Climat marocains
- Mise en place d'un pipeline national de projets climat locaux & régionaux progressivement décentralisé & déconcentré et adapté aux réalités territoriales par la convergence des programmes et mécanismes existants & leur consolidation (via un dialogue institutionnel, l'élaboration de critères harmonisés du pipeline & l'identification du 1er set de projets marocains)
- Offre spécifique de formation & de renforcement des capacités des différents acteurs de la chaîne du Financement Climat des Territoires en lien avec les différents opérateurs au niveau national & régional/local

Note :

Afin d'éviter la dispersion des énergies, certaines actions et activités prévues dans le cadre du SISTIF sont inscrites dans la liste des travaux de renforcement des capacités des collectivités territoriales qu'entend mettre en œuvre la Commission Territoires du 4C.

Ces lignes d'action sont mentionnées dans le plan des activités prioritaires de la Commission Territoires (cf. ci-dessous) et seront réalisées par la Cellule Climat Infranationale mise en place par la DGCT, l'AMPCC et l'ARM, avec le soutien du FMDV.

Une convention de partenariat est en cours de signature entre les partenaires du SISTIF (DGCT, AMPCC, ARM, FMDV) et le 4C pour la mise en œuvre du Plan d'activité de la Commission Territoires.

3 Déploiement des 5 programmes du 4C MAROC

3.1 Programme 1 : Appui à la mise en œuvre des engagements climatiques

3.1.1 Elaboration d'une stratégie d'appui aux politiques climatiques

La mise en place du Centre 4C est l'une des actions phares entreprises par le Maroc dans ses efforts de lutte contre les changements climatiques, démarche pionnière qui considère l'appui à l'action climatique comme un objectif en soi. Malgré sa création relativement récente en 2016, et le démarrage de ses activités en 2017, le Centre 4C Maroc a été extrêmement actif ces dernières années et a mis en œuvre un nombre important d'actions d'appui à la politique climatique au Maroc (et ce au niveau national, régional et local) ainsi qu'en Afrique.

Cette activité a pour objectif d'évaluer les activités d'appui aux politiques climatiques menées par le 4C depuis sa création, et d'identifier des perspectives de développement stratégique, sur la base de consultations élargies avec l'ensemble des acteurs pertinents pour l'action du 4C et les membres des 4 Collèges.

Dans cette perspective, les premiers résultats de cette étude sont attendus pour mi-2022 et constitueront le fondement d'une approche intégrée et efficiente dans le déploiement des efforts du Centre en faveur de l'appui aux politiques climatiques.

3.1.2 Renforcement des capacités des jeunes

3.1.2.1 « *Master Class* » au profit des jeunes lauréats des universités et grandes écoles :

Une Masterclass (**M1**) en matière de changement climatique a été organisée en 2021 au profit de jeunes étudiants en Master, lauréats des universités et grandes écoles marocaines. Formation spécialisée en vulnérabilité adaptation, inventaire, atténuation et finance climat, elle a comporté **28 séances de formation réalisées au profit de plus de 120 participants.**

Une seconde Masterclass (**M2**) a été organisée **au profit de 20 jeunes participants** à la M1 2020 qui ont réussi les épreuves d'évaluation. Dans le cadre de cette formation spécialisée en vulnérabilité adaptation, inventaire et atténuation des émissions des GES, **21 séances de formation ont été organisées.**

Enfin, 5 formations en matière d'adaptation aux changements climatiques ont été organisées au profit de jeunes cadres d'organismes publics.

3.1.2.2 Collaboration avec le secteur universitaire

- ❖ Dans le cadre du projet RO4C/PNUD, trois conventions de partenariats ont été signées en juillet 2021 avec l'Université Abdelmalek Essaadi, l'Université Cadi Ayyad et l'Université Sultan Moulay Slimane. Dans le cadre de ces partenariats, il est prévu d'organiser des séminaires au profit des étudiants sur des thématiques en relation avec le changement climatique, d'encourager la mobilisation des étudiants en leur apportant l'appui nécessaire pour l'orientation de leurs travaux de recherches.
- ❖ Dans le cadre du projet RO4C/PNUD, **une formation de formateurs au profit d'enseignants chercheurs issus de 10 institutions universitaires** a été organisée en 2021. Ces ateliers ont intégré des modules spécifiquement dédiés aux professeurs universitaires pour les appuyer dans le déploiement et l'enrichissement de modules dans les cursus de formation dont ils sont responsables.
- ❖ Dans le cadre du projet RO4C/PNUD, **trois** formations en matière de changement climatique au profit des étudiants de l'université Cadi Ayyad de Marrakech, Sultan Moulay Ismail de Beni Mellal et Abdelmalek Essaadi de Tanger ont été organisés en 2021. Plus de **130 étudiants** ont bénéficié de ces formations animées par des experts de renommée internationale.
- ❖ Dans le cadre du projet RO4C/PNUD, le processus pour la mise en place d'un **Master national interdisciplinaire sur la lutte contre les changements climatiques** a été lancé en 2021, et ce afin de former de futurs experts dans les différentes spécialités en lien avec la problématique climatique, et de promouvoir la prise en compte des changements climatiques dans tous les secteurs d'activité (agriculture, infrastructures, habitat et urbanisme, droit, économie, etc.). Pour cela, **deux réunions d'échange** avec des professeurs universitaires ont été organisés les 4 et 27 novembre 2021 (à Casablanca et à Marrakech respectivement).

Dans ce cadre, un groupe de travail, constitué de professeurs universitaires et intitulé « **MA-3C : Moroccan Academics Cluster for Climate Change** », a été mis en place pour accompagner ce processus. Ce cluster représentant les principales universités du Royaume sert de noyau dur et de cercle d'échange afin d'accélérer la mise en place du **Master national interdisciplinaire spécialisé en changements climatiques**.

Dans le cadre de l'action du **Collège Recherche, Expertise et Formation** :

- ❖ L'inscription à **la base de données des « experts labellisés 4C Maroc »** a été lancée en 2021 (**33 demandes** d'inscriptions d'experts dans plusieurs domaines ont été reçues jusqu'à présent) ;
- ❖ Une série d'ateliers visant à réaliser un « **panorama de la recherche national en changements climatiques** » a été lancée en 2021 dans le cadre du CREF. Un atelier a été organisé en mai 2021 et a rassemblé des intervenants issus notamment de l'Université Cadi Ayad, l'Université Hassan II, l'IRESEN, l'Université Abdelmalek Essaadi, l'Université Sultan Moulay Slimane et l'Université Mohammed VI Polytechnique ;
- ❖ Dans le cadre du projet Ouranos, **10 webinaires d'échanges ont été organisés en 2021 au profit des 4 Collèges**. Ces webinaires ont porté sur différentes thématiques en lien avec la lutte contre les changements climatiques (santé publique, littoral, habitat, etc.), mais aussi sur le rôle d'interface entre science et politiques que peut jouer le Centre 4C à travers un échange d'expérience avec le Centre OURANOS au Canada.

3.1.3 Renforcement des capacités des acteurs du secteur privé

Dans le cadre de l'action du **Collège Secteur Privé** et avec l'appui du projet RO4C/PNUD, un atelier de réflexion portant sur « ***l'impact et les opportunités de la transition internationale vers la neutralité carbone pour le secteur privé marocain*** » a été organisé le 9 décembre 2021.⁴

Cet atelier a été organisé en conformité avec les missions de veille et d'aide à la prise de décision du Centre 4C Maroc pour aider le secteur privé marocain à se préparer en avance aux retombés négatives et positives de l'entrée en vigueur du CBAM. Y ont assisté les membres du 4C Maroc, notamment les membres de son Collège Secteur Privé et des trois autres Collèges, les membres de la Commission Économie Verte de la CGEM et plusieurs représentants d'organisations internationales. **Cet atelier a été l'occasion de mettre en lumière l'impact sur le secteur privé marocain de la décision de l'Union Européenne d'instaurer un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM),** et également en lien avec la finalisation des grandes lignes relatives à l'Article 6 de l'Accord de Paris lors de la COP26 à Glasgow.

Les débats ont concerné les stratégies publiques à mettre en place pour renforcer les capacités du secteur privé marocain à répondre aux exigences internationales en matière de transition climatique ainsi que les contraintes et opportunités de cette

⁴ Voir la page 31 pour avoir plus de détails sur la note d'orientation qui a été élaborée dans le cadre de cet atelier.

transition pour les différents secteurs industriels marocains (notamment le secteur des phosphates, l'industrie cimentière, l'industrie sidérurgique, et l'industrie énergétique). **La CGEM, ainsi que plusieurs chefs d'entreprises et des dirigeants du secteur privé, ont participé à l'animation de cet atelier pour relater leur degré de préparation à l'entrée en vigueur du Green Deal Européen en 2023*.**

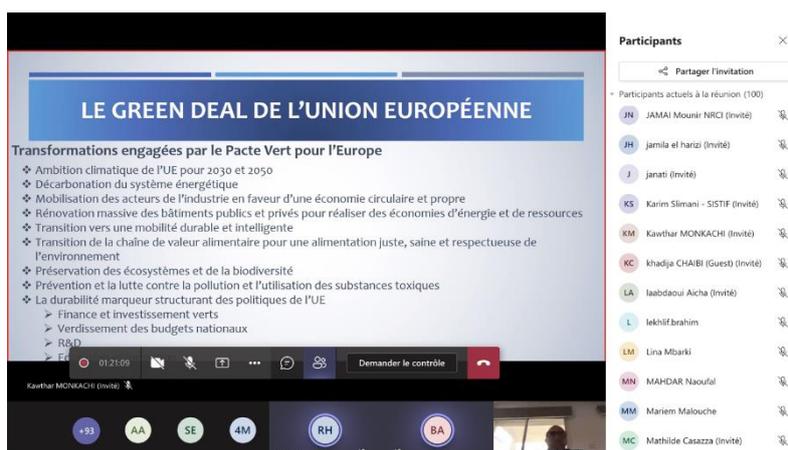
Les échanges ont clairement montré que le secteur industriel marocain est clairement engagé et n'a pas attendu le CBAM pour amorcer sa transition vers une industrie sobre en carbone. Le Groupe OCP, par exemple, vise à atteindre la positivité climatique et a mis en œuvre toute une panoplie d'action pour l'accompagner dans cette transition. La sidérurgie marocaine, quant à elle, est en avance de par son utilisation d'aciéries par opposition aux hauts fourneaux ailleurs dans le monde, et les sidérurgistes visent à maintenir leur avance en visant le tout décarboné pour la production de nouveaux débouchés de pointe. Le secteur cimentier, malgré sa réputation de grand émetteur, a mis en place de nombreuses actions en lien notamment avec l'amélioration de son efficacité énergétique, le recours à l'énergie renouvelable, la valorisation des combustibles de substitution, et grâce auxquelles il est aujourd'hui cité comme exemple au niveau international.

Le secteur privé marocain est clairement convaincu de l'importance de sa transition carbone, et les avantages et opportunités que cette transition peut lui apporter, notamment en termes de réduction de sa facture énergétique. Le rôle de la rentabilité carbone et économique à court terme de l'efficacité énergétique et celui de l'économie circulaire dans la décarbonation de notre pays a également été souligné.

Des défis associés à l'entrée en vigueur du CBAM existent et les représentants du secteur privé ont été très clairs par rapport à certains de ces défis, notamment : l'impact sur les prix des produits exportés, le calcul de l'empreinte carbone à travers la chaîne de valeur du produit, le taux de substitution thermique du secteur cimentier, etc. Des soucis d'équité entre acteurs européens et acteurs en dehors de l'Europe ont également été exprimés.

L'atelier a clairement démontré que nous évoluons aujourd'hui dans un monde en perpétuelle mutation, aussi bien sur le plan écologique que sur le plan économique, et que notre économie et nos politiques se doivent de devenir plus souples et plus résilientes face à ces changements, aussi bien ceux liés aux impacts néfastes des changements climatiques que les changements réglementaires au niveau national et international, qui découlent de la transition de nombreux pays vers la neutralité carbone et la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de Paris.

Cet atelier a vu la participation de plus d'une centaine de participants, en majorité du secteur privé, mais aussi des institutions de financement, de l'administration publique et de la société civile.



3.1.4 Assistance technique et accompagnement des projets stratégiques d'atténuation et d'adaptation

Cette activité vise à appuyer et à accompagner des projets stratégiques d'atténuation et d'adaptation en concertation avec les départements porteurs de ces projets. Dans ce cadre, une étude pour l'identification des projets bancables avait été lancée en 2019.

Au cours de l'année 2021, et en accord avec le Département du Développement Durable qui est le point focal de l'UNFCCC, il a été procédé, avec l'appui du projet RO4C/PNUD, au lancement du processus pour l'élaboration de notes conceptuelles pour les trois projets suivants :

1. « **Projet pilote de logements énergétiquement performants** », en collaboration avec le Département de l'Habitat,
2. « **Projet de réhabilitation énergétique et thermique du parc résidentiel existant au profit des ménages défavorisés** », en collaboration avec le Département de l'Habitat,
3. « **Programme de renouvellement du parc professionnel du transport routier au Maroc** », en collaboration avec le Département du Transport.

Cinq notes conceptuelles ont été finalisées en 2021 pour les projets suivants :

Cinq notes conceptuelles de projets d'atténuation et/ou d'adaptation finalisées en 2021

1. Projet de création d'une ligne de crédit pour le financement de panneaux solaires dans le secteur industriel

- ✓ Coût total indicatif du projet : 204 millions USD dont 104 USD millions du FVC et 4 millions USD en dons d'assistance technique.
- ✓ Émissions évitées sur les 25 années de vie du projet : 4,84 Millions de tCO_{2eq}

2. Projet de renforcement de la résilience face au changement climatique des paysages culturels du Haut Atlas Central à travers la redynamisation des savoirs ancestraux et des pratiques culturelles de gestion durable des terres

- ✓ Nombre de bénéficiaires : 91 154 personnes (directs) et 554 000 (indirects) de la province d'Azilal.

3. Programme multisectoriel pour le renforcement de la résilience de logements ruraux face aux changements climatiques dans les zones montagneuses du Moyen Atlas

- ✓ Coût total indicatif du projet : 25,15 millions USD en dons dont 6,23 millions USD du FVC et 6,27 en dons remboursables.
- ✓ Phase pilote au bénéfice de 6000 foyers – Programme au profit de 150 000 foyers
- ✓ Émissions évitées : 216 mille tCO_{2eq}, soit presque 3 millions de tonnes de bois non brûlé

4. Amélioration de la gestion intégrée de l'eau pour renforcer la résilience au changement climatique de la ville de Marrakech

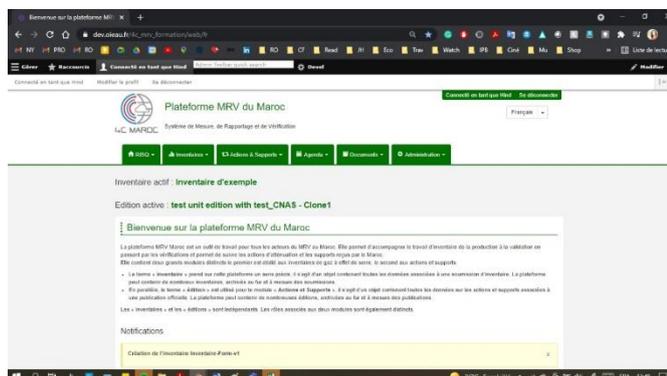
- ✓ Coût total indicatif du projet : 17 millions USD en dons dont 9,8 millions USD du FVC
- ✓ Nombre de Bénéficiaires : 1 548 545 personnes (directs), soit 5% de la population du Royaume et 150 000 personnes (indirects)

5. Amélioration de la résilience face aux changements climatiques et du développement bas-carbone du Grand Agadir

- ✓ Coût total indicatif du projet : 33,43 millions USD en dons dont 8,99 millions USD du FVC
- ✓ Nombre de bénéficiaires : +1 million de personnes (direct), soit 4% de la population du Royaume
- ✓ Émission évitées : 380 mille tCO_{2eq}.

3.1.5 Plateforme nationale MRV intégrée

Pour Mesurer, Notifier et Vérifier les activités relatives aux émissions de GES et à l'adaptation aux changements climatiques dans le cadre du mécanisme de transparence de la CCNUCC, une étude a été élaborée pour la mise en place d'une **Plateforme Nationale (MRV)**, pour le compte du Département du Développement



Durable, qui pourrait être partagé avec d'autres pays africains. En 2020, l'étude a été finalisée pour définir les spécificités techniques de la plateforme MRV, sachant que l'étude de préfiguration avait été réalisée par la Banque Mondiale.

En 2021, la conception de la plateforme nationale MRV en ligne a été finalisée et les utilisateurs et les administrateurs ont été formés pour le compte du Département du Développement Durable (respectivement les 08 – 10 février et les 16 – 17 mars 2021), et avec l'appui du projet RO4C/PNUD. Un « **Manuel d'utilisateur** » a également été élaboré et un audit de sécurité a été lancé.

3.2 **Programme 2 : Appui à la prise en compte des changements climatiques dans les politiques de développement**

3.2.1 Élaboration de notes d'orientations, de synthèse et d'analyse

Le Centre 4C Maroc a utilisé ses propres ressources techniques internes pour l'élaboration de rapports analytiques sur plusieurs thématiques.

Ainsi, au cours de l'année 2021, le Centre a décrypté pour le compte de ses Membres plusieurs problématiques stratégiques. Ainsi durant l'année 2021 plusieurs Notes analytiques ont été élaborées notamment :

- **Note relative à la tendance mondiale de décarbonation et son impact sur l'économie marocaine,**
- **Note sur les enjeux des négociations à la COP26 de Glasgow en novembre 2021,**
- **Note de décryptage des résultats de la COP26,**

3.2.1.3 Note d'analyse : « Impact et opportunités de la transition internationale vers la neutralité carbone pour l'économie marocaine »⁵

L'objectif de cette note analytique est d'apporter des éléments de compréhension quant aux effets potentiels de la transition internationale vers la neutralité carbone, tel qu'énoncé dans le Green Deal européen, sur le secteur privé marocain. Il est en effet question de dresser le paysage de la politique climatique au niveau national, de rappeler les principales forces et faiblesses du contexte marocain face à sa capacité d'adaptation et d'adoption du CBAM, et ce afin de sensibiliser les entreprises aux impacts potentiels de ce mécanisme sur leur performance économique à l'échelle nationale et internationale, afin qu'elles puissent se doter des moyens nécessaires pour s'y préparer.

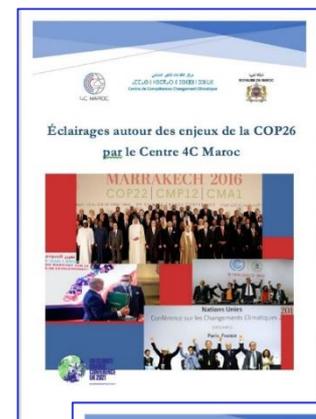
Dans cette optique, le 4C s'engage à jouer un rôle déterminant dans cette stratégie, principalement en accompagnant les entreprises pour intégrer les nouvelles normes induites par le CBAM dans leurs systèmes de production à travers l'information et le renforcement des capacités dans le cadre des activités du Collège Secteur privé. Le 4C s'engage aussi à assurer le déploiement de formations au niveau académiques qui seraient à même de répondre efficacement aux besoins du marché du travail et du tissu économique marocain face au Green Deal.

3.2.1.4 Notes d'analyse : enjeux et résultats de la COP26

À l'occasion de la COP26, le Centre 4C Maroc a mis à profit l'expertise accumulée en analyse des négociations internationales en mettant à disposition des Membres du GIP deux documents :

- Le premier, diffusé auprès des Membres, en amont de la COP26, apporte des « **Eclairages autour des principaux enjeux de la COP26** ».
- Le second document, publié à la fin des négociations, consiste en un Rapport « **Décryptage des principaux résultats de la COP26** ».

Ces deux documents ont été largement diffusés auprès des 4 Collèges du Centre 4C et auprès de tous les partenaires.



⁵ Il est prévu de publier cette note en 2022.

3.2.1.5 Note de synthèse : Recommandations du NMD dans les politiques de développement⁶

La note se base sur le Rapport Général et les Notes Thématiques publiés dans le cadre des travaux de la Commission Spéciale pour le Modèle de Développement et a pour objectif de dresser une synthèse des principaux points abordés par la commission en rapport avec le changement climatique, le développement durable et les ressources naturelles.

La première partie de la note se penche sur la situation écologique du pays en mettant la lumière sur les insuffisances et les axes d'amélioration tel que soulevés par la Commission. Il sera ensuite question de comprendre les principaux enjeux derrière la nécessité pour le pays de se doter d'une politique environnementale et infrastructurelle durables.

La seconde partie présente les orientations stratégiques et les projets proposés sur lesquels le Maroc devrait se concentrer pour infléchir une croissance durable et soutenable, précédé d'un éclairage sur les défaillances et principales insuffisances qui expliqueraient la situation environnementale du pays.

À la lumière des principales orientations stratégiques du NMD, le 4C Maroc a mené plusieurs activités de sensibilisation et de persuasion sur la nécessité d'intégrer la dimension de développement durable et les défis climatiques dans l'implémentation des politiques publiques et sectorielles, et ce lors des ateliers régionaux organisés au profit des collectivités territoriales, des réunions d'échange au profit des professeurs universitaires, des réunions avec les présidents des Collèges du 4C ou encore dans le cadre d'un webinaire organisé avec le Groupe Eau de l'IAV.

3.2.2 Publication du livre blanc sur l'intégration du changement climatique dans les politiques publiques

Ce livre blanc, élaboré en collaboration avec l'AMCDD dans le cadre des activités du Collège ONG, et publié grâce à l'appui du projet RO4C/PNUD, se veut un **document de plaidoyer pour l'intégration du changement climatique dans les politiques publiques** de développement du Maroc, que la société civile environnementale pourra mettre à la disposition des décideurs politiques au niveau central et territorial.



⁶ Il est prévu de publier cette note en 2022.

Il se présente également comme un plaidoyer de la société civile environnementale pour l'alignement des politiques publiques et du plan de relance post Covid-19 du Maroc avec « les enjeux de l'Accord de Paris et les exigences de durabilité et de résilience » à l'aune du lancement de la mise en œuvre des orientations du nouveau modèle de développement (NMD) durant le mandat politique de 2021-2026.

Cette contribution a pour objectifs de mettre les questions de lutte contre les changements climatiques, la perte de la biodiversité, et de préservation du capital naturel, et d'atteinte des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 au cœur des politiques publiques et du futur programme gouvernemental et d'inscrire la durabilité, la résilience et l'inclusion au cœur du plan de relance économique et sociale post-crise de Covid-19.

Il s'agit également d'alerter les acteurs concernés sur la nécessité de repenser le processus de conception, de convergence et de mise en œuvre des politiques publiques en mettant la transition écologique, numérique, et énergétique au cœur des politiques et programmes nationaux et territoriaux, outre de consolider le leadership climatique international du Maroc en accélérant la mise en œuvre des agendas mondiaux par les différents acteurs : Gouvernement, parlement, conseils régionaux et communaux, et secteur privé.

Le livre Blanc a été réalisé à travers plusieurs étapes, notamment l'analyse des acquis et avancées des politiques climatiques du Maroc durant les dix dernières années, l'analyse des nouveaux engagements climatiques du Maroc à l'international, le diagnostic stratégique de la gouvernance climatique, du degré d'intégration du risque climatique dans les politiques publiques et des contraintes de mise en œuvre.

3.2.3 Organisation d'ateliers de restitution du plaidoyer des ONG pour l'intégration des changements climatiques dans la planification territoriale

Dans le cadre de l'élaboration du livre blanc de plaidoyer pour l'intégration des changements climatiques dans la planification territoriale, **4** ateliers ont été organisés au profit du Collège ONG en impliquant la société civile issue **7** de Régions différentes :

- Rabat – Salé – Kénitra
- Casablanca – Settat
- Marrakech – Safi
- Béni-Mellal – Khénifra
- Draa – Tafilalet
- Guelmim – Oued-Noun
- Oriental

Lors de ces ateliers, organisés par le Collège ONG, des sessions d'échange introductives étaient dédiées à l'analyse du degré d'intégration de la dimension climatique dans les PDR et à la co-construction du mémorandum de plaidoyer régional sur quatre thématiques d'adaptation et/ou d'atténuation avec les Organisations de la Société Civile. Chaque atelier a adopté une approche participative, avec une alternance entre les moments de présentation et les échanges interactifs avec les participants.

3.2.4 Appui à l'élaboration d'un mémorandum pour un budget climato-sensible

Le 4C, à travers le Projet PNUD/4C, a appuyé en 2021, l'élaboration et la publication d'un « **Mémorandum pour un budget climato-sensible** » par le Collège Société Civile. Parmi les points que souligne le mémorandum, nous pouvons retenir les points suivants :



- L'analyse faite par les acteurs agissant dans le domaine de l'environnement en général et des changements climatiques ainsi que des experts en la matière, fait ressortir que les budgets publics au Maroc, même s'ils comportent des dépenses importantes en faveur du climat, manquent d'approche et de démarche d'Intégration structurée et méthodologique de la dimension climat dans le budget national,
- Le ministère des Finances joue le rôle le plus important en veillant à ce que les objectifs du cadre de politique climatique soient reflétés dans les attributions du budget national. En effet, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques nécessitent des investissements substantiels de nature transversale à différents niveaux du gouvernement, mais de nombreux pays en développement n'ont pas délimité les dépenses liées au climat de façon claire. Le manque de visibilité, de rentabilité et la mauvaise gestion financière empêche l'identification des risques budgétaires liés au climat,
- Afin de garantir que les projets d'investissement public reflètent suffisamment les objectifs de la politique climatique, et la contribution nationale déterminée (NDC), des instruments sont nécessaires. Des méthodologies sont également nécessaires pour évaluer la viabilité globale des investissements publics. Ces outils devraient prendre en compte la nature intersectorielle du changement

climatique et les incertitudes correspondantes, ainsi que les lacunes et défaillances du marché,

- **Ainsi, si le Maroc dispose d'une stratégie nationale pour la lutte contre les changements climatiques et d'un plan national de sa mise en œuvre, le budget de l'État ne fait pas ressortir et ne permet pas une lisibilité des efforts fournis pour la réalisation de ladite stratégie ni du dut plan d'action.** Selon ce Mémorandum des ONG, cette situation qui est le résultat de la multitude d'acteurs et de de l'absence d'un document unique permettant la fédération des efforts et leur lisibilité, implique la nécessité de **repenser le budget public dans une logique de budget sensible au climat.**

3.2.5 Programmes de formation en e-learning sur deux thématiques

Après avoir lancé en 2020 deux formations en e-learning autour de la production du charbon vert et celle des semences paysannes, le 4C MAROC est actuellement en train d'élaborer le deuxième programme e-learning qui portera sur les deux thématiques suivantes :

1. **Gestion durable des terres et biochar ;**
2. **Bio-intrants : biofertilisants et bio-protecteurs.**

Ces programmes de formations, élaborés en collaboration avec l'Initiative Climat Afrique Francophone (ICAF), apportent une vision pratique sur les savoirs traditionnels en rapport avec l'adaptation aux changements climatiques. Le contenu des cours a été conçu à partir de formations collaboratives de producteurs

africains, qui ont uni leurs savoirs afin de réaliser un transfert de savoir, qui peut bénéficier aussi bien aux producteurs expérimentés qu'à des jeunes agriculteurs.



3.3 Programme 3 : Veille et communication sur les changements climatiques

3.3.1 Nouvelle stratégie de communication

Conformément à la deuxième mission dévolue au 4C Maroc par ses Membres à travers sa Convention Constitutive, à savoir « **Capitaliser l'information / la connaissance / le savoir-faire en matière de vulnérabilité, adaptation, atténuation et finance liés au changement climatique** », la communication joue un rôle majeur dans l'accomplissement des missions du GIP 4C Maroc.

C'est dans ce cadre qu'une consultation a été lancée en 2021 pour l'évaluation des actions de communication sur les activités menées par le 4C Maroc et la conception et la préfiguration d'une action communicationnelle adaptée aux missions du Centre. Il est prévu d'accompagner l'élaboration de la stratégie de communication globale mais aussi de concevoir les supports physiques et numériques pour mener à bien cette stratégie. La consultation est en cours de réalisation et la stratégie sera finalisée en 2022.

3.3.2 Présence en ligne du 4C

Le site web du 4C MAROC a continué en 2021 à servir de plateforme nationale d'informations sur les changements climatiques. En effet, les derniers rapports internationaux ainsi que les dernières actualités en lien avec la lutte contre les changements climatiques, au niveau national et international, sont régulièrement partagés sur le site web du 4C mais aussi à travers ses comptes Twitter et LinkedIn.

3.3.3 Présence du 4C dans les médias

- Plusieurs conférences ont été données à la télévision, à la radio et lors de rencontres nationales sur la place des changements climatiques dans le Nouveau Modèle de Développement, notamment sur Medi1 TV, 2M et la première chaîne nationale SNRT.

- La Directrice du 4C était l'invitée du journal de 2M à la veille de la COP26 pour expliquer les principaux enjeux des négociations climatiques.
- Un reportage sur le Centre 4C et ses réalisations, notamment en matière de capacitation des jeunes, a été réalisé par la chaîne 2M TV.



3.3.4 Plateforme « Initiatives Climat du 4C MAROC »

Le 4C encourage la dissémination des initiatives réussies à travers la mise en place d'une plateforme collaborative pour l'échange entre les différents porteurs de projets sur les meilleurs pratiques en matière d'atténuation et d'adaptation.

La plateforme a pour ambition de mettre en valeur l'ensemble des initiatives marocaines et africaines de lutte contre les changements climatiques pour un partage d'expériences dans ce domaine à grande échelle.

Plus d'une cinquantaine de projets sont déjà partagés sur cette plateforme, et l'identification des projets sera poursuivie durant l'année 2022 pour augmenter le nombre et la nature des expériences réussies partagées.



Une étude a été lancée en 2021 afin d'identifier de nouvelles bonnes pratiques à haut potentiel d'adaptation et ou d'atténuation pour compléter la liste des initiatives partagées sur cette plateforme. Des reportages seront également réalisés en 2022 avec l'élaboration de supports de communication audio-visuels pour une meilleure diffusion de ces initiatives réussies sur les réseaux sociaux et dans les médias.

La promotion de la plateforme a été faite lors des différents ateliers et rencontres organisés au niveau national et continental.

Cette plateforme est consultable sur le lien suivant : www.initiativesclimat-4cmaroc.ma

3.3.5 Revue mensuelle « Les Nouvelles du Climat »

Les actualités nationales et internationales sont mises à la disposition des membres et des partenaires du 4C à travers la publication de cette revue mensuelle. Les membres du GIP sont encouragés à alimenter cette revue par des informations sur leurs activités. En 2021, **12 numéros ont été publiés par le 4C**. Une nouvelle rubrique « Focus Climat mensuel » a été intégrée à la revue.



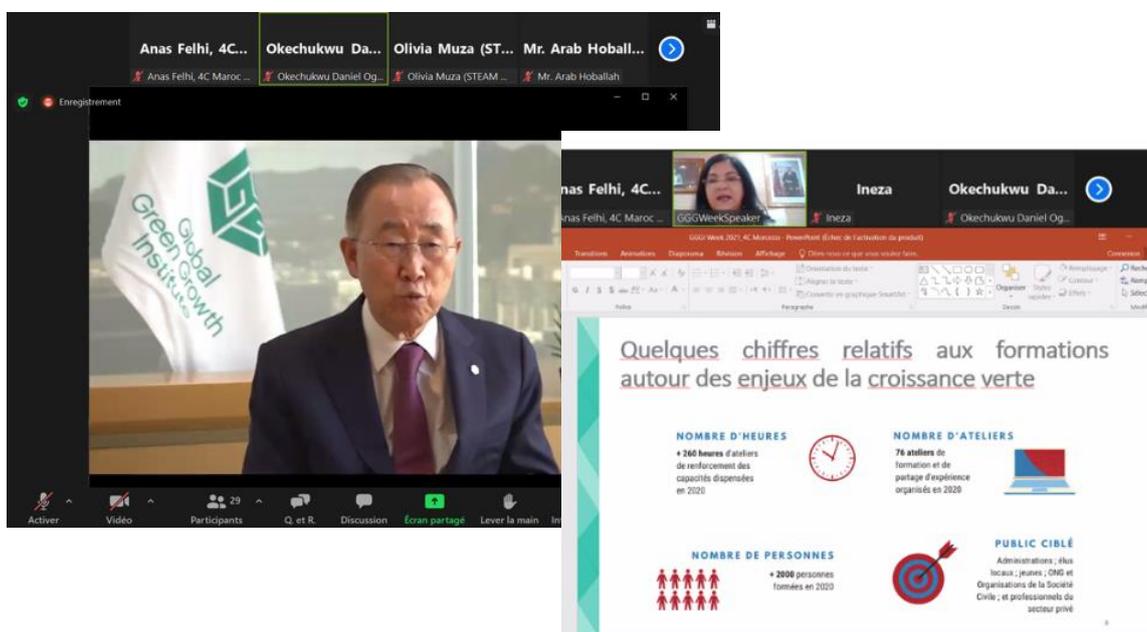
3.4 Programme 4 : Partenariat et territorialisation de l'action climatique

3.4.1 Communication auprès de partenaires techniques et financiers

3.4.1.6 *Global Green Growth Week*

Dans le cadre de la semaine de la Croissance Mondiale Verte (Global Green Growth Week), le 4C c a été invité à présenter ses activités en lien avec la promotion de l'emploi des jeunes dans les secteurs du changement climatique.

La session a été ouverte par l'ancien Secrétaire Général des Nations-Unies et Président du Global Green Growth Institute, M. Ban Ki-Moon, et par la Ministre de la Jeunesse et de la Culture du Rwanda, Mme Rosemary Mbabazi.



3.4.1.7 *Visite de l'Ambassadeur d'Australie*

L'Ambassadeur d'Australie au Maroc a visité le Centre pour s'informer sur les missions et les activités du 4C Maroc. Cette visite a aussi été l'occasion pour l'Ambassadeur de présenter la politique climatique de l'Australie et d'explorer les synergies potentielles à développer avec le Centre.



3.4.1.8 Visite de l'Ambassadrice pour l'Afrique et le Moyen-Orient de la COP26

Dans le cadre de la Présidence britannique de la COP26, S.E. Mme Janet Forgan, Ambassadrice pour l'Afrique et le Moyen-Orient pour la COP26, accompagnée de S.E. M. l'Ambassadeur du Royaume-Uni au Maroc ont visité le Centre 4C Maroc et ont présenté les priorités de la Présidence britannique de la COP26.



3.4.1.9 Déjeuner-discussion avec les bailleurs de fonds autour de la finance climat

Dans le cadre de la coordination périodique des bailleurs de fonds actifs au Maroc, sous l'égide du Système des Nations Unies au Maroc, le Centre 4C Maroc a été invité à mener une discussion autour de la finance climat. Cet événement a vu la participation de plusieurs bailleurs de fonds, dont la Banque Africaine de Développement, la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, l'AFD, la JICA, et l'Ambassade du Royaume-Uni.

Cette rencontre a été l'occasion pour le Centre 4C Maroc d'attirer l'attention des bailleurs présents au Maroc sur le manque d'appui, dans les projets et programmes de coopération, au volet renforcement des capacités qui constitue pourtant le garant de la pérennisation des actions entreprises. Madame la Directrice a ainsi invité ces acteurs à accorder à ce volet plus de budget au vu de son importance, notamment en cette phase de préparation à une relance économique verte post-Crise du COVID19.



3.4.2 Projets de partenariat en cours de développement

3.4.2.10 Projet MED-GEM (Mediterranean Green Electrons and Molecules)



Ce projet de l'Union Européenne est prévu pour commencer en janvier 2023 avec une enveloppe de 3 millions d'euros et prendra fin en juin 2025.

L'objectif du projet MED-GEM est de créer et de faciliter le fonctionnement d'un réseau méditerranéen d'électrons et de molécules vertes. Le réseau MED-GEM rassemblera une grande variété d'acteurs publics et privés et agira comme un catalyseur et un élément de coordination pour le développement de la coopération sur les GEMs.

Les activités du réseau dans le domaine de l'énergie propre comprendront, entre autres, l'échange d'expériences et de savoir-faire, la coordination et la promotion d'actions conjointes entre l'UE et les parties prenantes du voisinage Sud, la facilitation de la recherche, de la démonstration et du développement conjoints, y compris par le biais de projets communs, de technologies énergétiques propres et la fourniture d'un soutien politique pour promouvoir et accompagner ces actions.

Les parties prenantes participant au réseau comprendront, entre autres, les administrations, les services publics, l'industrie, les entités de recherche liées à l'énergie et les universités.

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- L'établissement d'un réseau fonctionnel d'entités (administrations, secteur privé, universités, instituts de recherche, etc.), promouvant la coopération au sein de la région du voisinage sud ainsi qu'entre le voisinage sud et l'UE dans le domaine des GEMs.
- Amélioration des connaissances et de l'information des participants au réseau sur les politiques de l'UE dans la région des GEM et sur les possibilités de coopération et de projets communs dans le domaine de l'énergie.
- Promotion et facilitation de projets pilotes et de démonstration communs.

Le 4C Maroc sera sollicité pour la troisième composante du projet « Sensibilisation aux défis de l'énergie et du changement climatique et à la nécessité d'un changement de comportement ». Cette troisième composante englobe un large champs d'activités, à savoir :

1. Le recensement des parties prenantes existantes dans la région : le projet visera à établir des contacts et des échanges structurés entre elles et à développer (ou à soutenir) un réseau régional existant. Une participation significative des femmes et des jeunes aux activités du projet sera assurée.
2. L'organisation d'activités de formation afin de renforcer les capacités de plaidoyer des organisations de la société civile. Le projet utilisera des processus participatifs visant à responsabiliser les parties prenantes et à augmenter leur niveau de compétences pour faire face aux défis nationaux et régionaux et leur fournir les opportunités et les compétences pour transformer l'apprentissage en pratique. Des actions de plaidoyer (réunions, séminaires, tables rondes avec les acteurs institutionnels) seront mises en place pour intégrer les risques/défis énergétiques et climatiques.

Parallèlement, les activités de sensibilisation s'adresseront aux consommateurs/utilisateurs et aux producteurs par le biais (a) des multiplicateurs d'information et des moteurs de changement de comportement (médias, éducateurs formels, non formels et informels impliquant le système scolaire et les ONG/OSC spécialisées) et (b) des organisations de femmes et de jeunes.

Des activités de formation de formateurs seront développées et des campagnes de sensibilisation sur mesure seront menées dans chacune des deux sous-régions.

3.4.2.11 Genre et climat : Projet ASEFO (Cowater Sogema)



Le projet ASEFO (Appui à la Soutenabilité Économique des Femmes Oasiennes), proposé pour un cofinancement avec le Ministère des Affaires Mondiales du Canada (AMC), vise à améliorer la croissance économique durable et résiliente aux changements climatiques de la femme oasienne au Maroc à travers le renforcement de l'entrepreneuriat féminin dans le développement des métiers oasiens ainsi que l'atténuation des attitudes culturelles et sociales affectant la prise de décision économique des femmes dans les filières prometteuses du territoire oasien. Il est prévu que le projet soit lancé en 2022.

Le projet se concentrera sur les femmes travaillant dans les secteurs agricole, artisanal et touristique des oasis et plus précisément auprès d'organisations professionnelles (féminines et mixtes) de sept provinces (Tinghir, Figuig, Midelt, Errachidia, Ouarzazate, Zagora et Tata). Le projet soutiendra le renforcement des capacités axé sur l'entrepreneuriat féminin (organisations professionnelles, partenaires institutionnels, organisations de la société civile) et la mise à niveau d'infrastructures et d'équipements (y compris au sein des structures d'agrégation).

Ce projet est amplement ancré dans les stratégies, plans et priorités nationaux dédiés au développement durable et des engagements pris pour hisser l'autonomisation économique des femmes. L'ANDZOA, comme étant un acteur institutionnel multisectoriel, est indiquée pour mener de telles opérations de concert avec l'ensemble des intervenants pour asseoir une démarche territoriale et garantir une certaine durabilité des résultats escomptés.

Dans le cadre du projet ASEFO, **le 4C Maroc pourrait contribuer à travers l'analyse de l'impact des changements climatiques sur la vie économique des femmes oasiennes.**

3.4.2.12 *Projet avec l'ISESCO*

Suite à une réunion d'échange avec le Directeur du pôle Sciences, Dr. Raheel Qamar, de l'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO), **il a été convenu d'approfondir les liens de partenariat entre le Centre 4C Maroc et cette Organisation au profit des pays membres.**



À cet effet, une première action commune est prévue courant janvier-février 2022, sous la forme d'un atelier de présentation des résultats de la COP26. Cet atelier sera coorganisé avec l'ISESCO, le Centre Régional pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique, l'UNESCO, la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, et la Commission on Science and Technology for Sustainable Development in the South (COMSATS). Dans ce cadre, le Centre 4C Maroc aura l'occasion de médiatiser ses activités auprès des pays islamiques, et plus globalement des pays en développement en Afrique et en Asie.

3.4.3 Projets de conventions en cours de concrétisation

3.4.3.13 *Convention cadre Office Chérifien des Phosphates – Centre de Compétences Changement Climatique*

La dernière soumission de la Contribution Déterminée Nationalement du Royaume auprès de la CCNUCC a connu une hausse substantielle de son ambition d'atténuation des GES pour atteindre 45,5% de réduction à l'horizon 2030. L'un des facteurs permettant cette augmentation de l'ambition du Royaume est l'inclusion de nouveaux sous-secteurs de l'industrie, notamment le sous-secteur des phosphates.



Dans cet esprit, et dans l'objectif d'appuyer la politique climat du Royaume, l'Office Chérifien des Phosphates et le 4C Maroc envisagent la signature prochaine d'une Convention Cadre de partenariat autour de plusieurs enjeux.

La Convention Cadre, en cours de discussion, a pour objet de définir et de préciser les conditions et les modalités de réalisation par le 4C Maroc des prestations sélectionnées par l'OCP et dont la description sera détaillée dans des accords spécifiques à conclure ultérieurement entre les Parties. Le Projet de Convention Cadre englobe la réalisation de différentes prestations qui portent notamment sur les axes suivants :

- **La formation dans le domaine du changement climatique ;**

- **Renforcement des compétences concernant les procédures de financement climat ;**
- **L'appui à la vérification/certification des réductions des émissions de gaz à effet de serre engendrées par les projets d'atténuation mis en place par OCP ;**
- **Autres projets opérationnels spécifiques à OCP (exemple : captage du CO2).**

3.4.3.14 Protocole de jumelage institutionnel entre l'Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) et le 4C Maroc

L'Académie Africaine des Collectivités Territoriales (**ALGA**) de l'Organisation Panafricaine Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique) a été créée en vertu d'une Résolution adoptée à l'issue de la 5ème édition du Sommet Africités tenu à Marrakech en 2009. Cette académie est chargée de l'investissement dans le Capital Humain des Collectivités Territoriales en Afrique, pour promouvoir le Professionnalisme et la Performance au niveau Local et Régional.



ALGA a pour missions de :

- Promouvoir les standards d'excellence et de qualité en matière de formation et de renforcement des capacités ciblant les Collectivités Territoriales africaines ;
- Contribuer à la mise à niveau et la modernisation de la Gestion des Ressources Humaines au niveau de l'Administration Publique Locale en Afrique ;
- Concevoir et déployer une offre de formation sur la base d'une Méthodologie alliant la sensibilisation, à travers l'apprentissage, la sensibilisation, la formation, le renforcement des capacités, le e-Learning, l'apprentissage par les pairs et le partage des connaissances.

Ainsi, dans le cadre des aspirations de « l'Afrique que Nous Voulons » (Agenda 2063) et dans le cadre des engagements internationaux pour « le Monde que Nous Voulons » (Agendas Mondiaux pour le Développement Durable), particulièrement pour ce qui est de l'Action Climatique, mais aussi face aux défis et attentes des Collectivités Territoriales Africaines en matière de changements climatiques, ALGA et le 4C Maroc souhaitent acter un rapprochement institutionnel pour mieux répondre à ces enjeux.

Le protocole de jumelage proposé englobe une large panoplie d'activités, visant à :

- Établir un cadre de coopération, de collaboration et de partenariat entre les deux institutions ;
- Promouvoir le partage des méthodologies, des modèles, des expériences, des outils, des études de cas, des boîtes à outils et des outils pédagogiques en matière de changements climatiques ;

- Mener des activités conjointes d'un commun accord et dans le cadre des mandats, des programmes, des projets et des objectifs des deux Parties ;
- Valoriser et promouvoir les initiatives africaines particulièrement celles émanant des Collectivités Territoriales africaines ;
- Mener des recherches conjointes, des séminaires, des conférences, des ateliers et des réunions scientifiques/professionnelles d'intérêt commun ;
- Construire et renforcer la solidarité, les alliances, la mise en réseau et les partenariats afin de promouvoir l'Action Climatique en Afrique ;
- Mettre à disposition et mobiliser la communauté des expert(e)s, chercheurs, enseignants et personnes ressources ;
- Promouvoir le renforcement des capacités managériales et professionnelle des élus et personnels des Collectivités Territoriales africaines en matière de changements climatiques ;
- Doter les Villes africaines d'un Référentiel sur les métiers climatiques ;
- Concevoir des contenus pédagogiques, y compris des parcours digitalisés sur les changements climatiques ;
- Accueillir régulièrement des étudiant(e)s stagiaires africains au Siège de CGLU Afrique et au Siège de 4C Maroc ;
- Promouvoir une plateforme de Revue et d'Apprentissage par les Pairs en faveur des Maires Africains ;
- Explorer les possibilités de collaboration et de synergie en matière de mobilisation des ressources en fournissant aux partenaires potentiels la documentation et les informations nécessaires ;
- Préparer des requêtes et des propositions communes pour la recherche de financements ;
- Mise à disposition des moyens et des infrastructures pour des besoins spécifiques convenus entre les deux Parties

Pour rappel, un Accord-Cadre de Coopération a été signé entre le Centre de Compétences Changement Climatique et CGLU-Afrique à Madrid en marge de la COP25, le 10 Décembre 2019. Ainsi, le protocole de jumelage proposé vise à opérationnaliser l'Accord-Cadre établi entre les deux parties.

3.4.3.15 Mémoire d'entente pour le développement des énergies renouvelables dans la région du Sahel

Dans le cadre de la visite du Coordonnateur du Cadre Transitoire Opérationnel de la CCRS, il a été convenu de développer un partenariat ayant pour objet de définir le cadre général de collaboration pour accélérer la



réalisation, dans les pays membres de la CCRS, de projets dans le secteur des énergies renouvelables. Ce mémorandum d'entente s'articule autour de quatre axes majeurs :

Axe 1 : Assistance technique de projets EnR sur le périmètre géographique couvert par la CCRS

Axe 2 : Co-développement de projets EnR avec des institutions opérant dans le périmètre géographique couvert par la CCRS

Axe 3 : Le renforcement de capacités en faveur des différentes parties prenantes dans le cadre de la collaboration sud-sud

Axe 4 : Partage de savoir-faire et des connaissances

L'ensemble de ces propositions de partenariat sont soumises à l'examen du Conseil d'Administration. Dès validation par les instances du 4C Maroc, il sera procédé à la signature puis à l'exécution des différentes Conventions de Partenariat présentées ci-dessus.

3.4.4 Projets de partenariats et de coopération venant en appui au 4C MAROC

Les activités du 4C MAROC ont été soutenues en 2021 par plusieurs projets de coopération, dont :

- a. Le projet RO4C/PNUD ;
- b. Le projet ONUDI ;
- c. Le projet Ouranos ;
- d. Le nouveau projet soutenu par le Canada.

Chacun de ces projets possède ses propres objectifs, et le défi a été d'éviter les doubles emplois et la mobilisation rationnelle des ressources allouées vers l'accomplissement des objectifs et des priorités tracés par le GIP.

3.4.4.16 *Projet RO4C/PNUD*



Le projet de renforcement opérationnel du 4C MAROC du PNUD vise à fournir une assistance technique et soutenir les efforts du pays pour s'adapter aux nouveaux enjeux internationaux à travers la mise en œuvre et le suivi de la NDC, et le renforcement de la coopération Sud-Sud. Le projet, comporte 4 composantes :

- Renforcer les capacités de différents acteurs et des institutions au niveau national et régional ;
- Assurer une assistance technique et accompagner les projets stratégiques d'atténuation et d'adaptation ;
- Mettre en place un système de transparence MRV partageable avec d'autres pays africains ;
- Renforcer la coopération Sud-Sud et appuyer l'opérationnalisation du mécanisme financier du Fonds bleu du Bassin du Congo.

Le projet a continué d'apporter son appui technique et financier au 4C Maroc tout au long de l'année 2021.

3.4.4.17 *Projet ONUDI/Département du Développement Durable : Cleantech-phase 2*



L'objectif du projet est d'orienter, accompagner, et promouvoir l'entreprenariat vert vers les niches à haut potentiel de valeur ajoutée et d'emplois durables, et à mobiliser les différents acteurs pour soutenir les jeunes entrepreneurs dans la création et le développement de startups vertes.

En 2021, la situation sanitaire a retardé le processus de négociation et de vérification mené avec l'ONUDI. La planification du projet avec l'ONUDI et le Département du Développement Durable sera lancée dans les prochaines semaines.

3.4.4.18 *Projet Ouranos/4C*



Le partenariat signé entre Ouranos et le Centre 4C MAROC visait à améliorer la capacité de la société marocaine à s'adapter aux changements climatiques, à travers l'échange d'expérience visant la consolidation du 4C MAROC tant qu'organisme transfrontière en science et politiques d'adaptation aux changements climatiques. Le projet visait à répondre à différentes problématiques : notamment le besoin de consolider davantage la recherche scientifique en matière d'adaptation aux changements climatiques (impacts, vulnérabilité, etc.), le besoin de créer des liens entre recherche scientifique et politiques publiques et celui de renforcer les capacités et connaissances des différents intervenants.

Le projet s'est clôturé en juillet 2021.

3.4.4.19 *Nouveau projet soutenu par le Canada*



Ce projet, soutenu par l'Ambassade du Canada au Maroc, sera déployé en 2021, avec un focus des activités sur les femmes et les jeunes. 120 000 \$US seront mobilisés dans le cadre de ce projet.

3.4.5 Intégration du changement climatique dans les politiques territoriales

Cinq ateliers de formations ont été organisés en 2021 au profit de collectivités territoriales autour de l'intégration des Changements Climatiques dans la Planification Territoriale (**ICCPT**) dans **5** régions du Royaume : Guelmim Oued Noun, Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Souss-Massa et Marrakech-Safi. **Plus d'une vingtaine de provinces et préfectures et plus d'une trentaine de villes ont été représentées par leurs services techniques concernés.**

Cette activité a permis au 4C Maroc de jouer pleinement son rôle d'appui aux politiques publiques en intervenant à un moment crucial de la mandature des élus locaux. En effet, dans le cadre de la Régionalisation Avancée, réaffirmée par la Constitution de 2011 et le Nouveau Modèle de Développement, les Conseils des Collectivités Territoriales jouent un rôle crucial pour le développement local. Ainsi, ces derniers sont appelés à formuler des documents de développement lors de la première année de leur mandature. À cet égard, le 4C Maroc s'est appuyé sur son expertise accumulée dans l'accompagnement des Collectivités Territoriales pour appuyer la préparation à l'intégration des changements climatiques dans la planifications territoriale.

3.4.6 Finance climat

Deux ateliers de renforcement des capacités sur la structuration de projets et la **finance climat**, au profit des élus et personnes ressources dans deux régions du Royaume, à savoir les Régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Casablanca-Settat ont été organisés.

3.5 Programme 5 : Programme de Coopération Sud-Sud

Conformément au *Hautes Orientations Royales*, le 4C MAROC apporte son appui aux trois Commissions Climat africaines, créées à l'initiative de Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, lors du Sommet africain de l'action organisé en marge de la COP22 de Marrakech.

3.5.1 Commission Climat du Bassin du Congo

Le 4C Maroc a financé l'Étude de Préfiguration du F2BC et piloté le processus de conduite de cette étude qui **a été adoptée lors du 2^{ème} Sommet des Chefs d'État et le Sommet des Ministres de la CCBC les 29 et 30 septembre 2021.**

Le 4C Maroc a aussi accompagné le **processus d'appel à manifestation d'intérêts concernant le choix de l'institution bancaire** susceptible d'abriter le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Le 4C Maroc a pris part à la **Table ronde de haut-niveau « de la COP 22 à la COP 26 : le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, un enjeu africain et planétaire »** le 29 juin 2021, ainsi qu'à la **Réunion des points focaux du Fonds bleu et des partenaires techniques et financiers de la CCBC** les 28 et 29 juillet 2021.

Le 4C Maroc a été désigné par la Ministre de l'Environnement congolaise, Coordonnatrice technique de la CCBC, pour **présider la Sous-Commission d'analyse des offres de l'appel à manifestation d'intérêts**, et a procédé à une analyse approfondie de l'offre soumise par la **Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale (BDEAC)**. Les conclusions de cette Sous-Commission sont les suivantes :

1. Entamer un partenariat rapproché entre la BDEAC et la CCBC pour offrir une opportunité aux deux parties de parachever leur collaboration sur le plan technique.
2. Attirer l'attention de la BDEAC sur l'immense travail réalisé, lors des phases précédentes, pour le recensement de plus de 200 projets à financer dans le cadre du F2BC afin de fixer les priorités d'investissement selon des critères de sélection claires.
3. Trouver un arrangement acceptable pour les deux parties afin d'atteindre un niveau de rémunération adéquat pour la CCBC et la BDEAC.
4. Négocier aisément des taux d'intérêt inférieurs à ceux actuellement proposés par la BDEAC en favorisant des schémas financiers innovants.

Les 1^{er} et 2 septembre 2021 s'est tenue la **Réunion des Ministres de la Commission Climat du Bassin du Congo en préparation de la COP26**, pour l'adoption de l'étude de préfiguration du F2BC.



À cette occasion, le 4C Maroc a pris part aux travaux et a livré son analyse de la « **Pertinence du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo pour répondre aux exigences de l'Accord de Paris** », notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'article 6 sur les mécanismes de marché carbone. Ce document préparé par le Centre 4C et diffusé auprès des pays membres de la CCBC, était destiné à alimenter le **plaidoyer de la CCBC lors de la COP26** en faveur de l'abondement du F2BC.

Par ailleurs, une demande de financement Readiness a été lancée auprès du GCF avec l'appui technique du 4C.



3.5.2 Commission Climat de la Région du Sahel

Conformément aux Hautes Orientations de SA MAJESTE LE ROI, QUE DIEU L'ASSISTE, contenues dans le Discours Royal du 25 février 2019, adressé à la 1^{ère} Conférence de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS), le 4C Maroc a procédé **au lancement de l'Étude de préfiguration du mécanisme financier du plan d'investissement climat pour la région du Sahel**, en septembre 2021, avec le concours financier du Département du Développement Durable.

À cet égard, le Maroc a reçu une délégation de la CCRS, menée par le Coordinateur du Cadre Transitoire Opérationnel de la CCRS, afin de lancer ladite Étude, financée par le



Royaume. Cette visite a aussi été l'occasion pour le 4C Maroc de jouer pleinement son rôle de facilitateur et de permettre le déploiement d'un processus de **coopération Sud-Sud** entre un certain nombre d'institutions marocaines et la CCRS.

Pour rappel, l'Étude de préfiguration du mécanisme financier du plan d'investissement climat pour la région du Sahel a pour objectifs de :

1. Cartographier les flux de finance climat dans les pays de la CCRS ;
2. Déterminer le statut juridique et la typologie du mécanisme financier ;
3. Établir des scénarii de gouvernance politique et stratégique du mécanisme financier ;
4. Présenter les scénarii de gestion opérationnelle du mécanisme financier.



3.5.3 Commission Climat des Petits Etats Insulaires d'Afrique

Dernière des trois Commissions Climat mises en place lors du Sommet Africain de l'Action en faveur d'une co-émergence continentale, à l'initiative de S.M. Le Roi, que Dieu L'assiste, la Commission Climat des Etats Insulaires d'Afrique est présidée par la République des Seychelles.

L'année 2021 a connu un développement positif pour la mise en place de cette Commission. En effet, en marge de la COP26, une réunion ministérielle sur le thème "**Opérationnalisation de la Commission climat des États Insulaires : Vers la**

réalisation et l'action” s’est tenue le 9 novembre 2021, en présence de plusieurs Ministres des pays membres de la CCEIA et à laquelle le 4C Maroc a participé.

À cette occasion, Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères a mis l’accent sur trois prérequis incontournables, afin d’accélérer l’opérationnalisation de la Commission climat des États Insulaires, à savoir l’identification des besoins et des ambitions, l’élaboration d’un plan d’investissement réaliste pour canaliser le soutien technique et financier que les partenaires pourraient fournir, ainsi que la mise en place d’un groupe de travail conjoint en vue d’élaborer une feuille de route traçant les objectifs à atteindre dans les prochains mois.

Le 4C Maroc a pris part au mois de janvier 2022 à une réunion de coordination avec la présidence seychelloise de la Commission afin d’explorer les prochaines étapes de mise en place de la CCEIA. Les prochaines étapes consisteront à appuyer la République des Seychelles dans la mise en place du Groupe de Travail Conjoint. Ce-dernier sera composé des points focaux des autres Etats Membres, ainsi que les représentants des partenaires techniques et financiers.



3.5.4 Ateliers d’échanges de bonnes pratiques avec les africains

Plusieurs ateliers d’échanges avec les pays africains ont été organisés en 2021 :

- **Deux** ateliers d’échange avec les pays africains ont été organisés en distanciel en marge de la **COP26** comme suit :
 - Le 5 novembre 2021 fut organisé un side-event en partenariat avec ALGA et l’ADEME, intitulé « **Unir les efforts et coopérer pour promouvoir un environnement favorable au renforcement des capacités dans l’action locale pour le climat en Afrique** ». Ce side-event a été l’occasion de présenter les activités liées aux actions climatiques locales et à la coopération Sud-Sud entreprises par le Centre 4C ces dernières années.
 - Le 6 novembre 2021, le Centre 4C Maroc a contribué au side-event « **le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo : un outil novateur de coopération régionale pour le financement climatique** » en partenariat avec la Commission Climat pour le Bassin du Congo. Ce

side-event a été l'occasion de revenir sur l'appui fourni par le Centre en soutien à la Commission Climat pour le Bassin du Congo et à la mise en place du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

- Trois ateliers de renforcement des capacités autour de la vulnérabilité ont été organisés au cours des trois premières semaines d'octobre 2021, au profit des pays africains (Côte d'Ivoire, Madagascar, Sénégal, Rwanda, Niger, Burkina Faso, Gabon, Guinée.) en appui au Département du Développement Durable avec l'appui du PNUD sur deux thématiques :
 - « **Cadre International de l'Adaptation au Changement Climatique** »
 - « **Évaluation de la vulnérabilité et de l'Adaptation** » ;
- La première session s'est déroulée du 4 au 8 Octobre 2021, la deuxième du 11 au 15 Octobre 2021 et la troisième du 18 au 22 Octobre 2021.
- Une formation a été organisée le 28 mai 2021 au profit de participants issus du Bénin, du Congo, du Togo et du Maroc sur la thématique « **Bio-intrants et bio digesteurs : pratiques innovantes pour une agriculture résiliente au climat** » dans le cadre de la collaboration avec l'« Initiative Climat Francophone ».

3.5.5 Masterclass Africaine du 4C MAROC

L'année 2021 a été un franc succès en termes de renforcement des capacités des jeunes en Afrique. En effet, le Centre 4C Maroc a réussi la mise en place de sa « **Masterclass Africaine** ». Cette Master class regroupant plus de **220 jeunes africains** de moins de 35 ans, issus de **27 pays** du Continent, s'est tenue du mois de septembre au mois de décembre 2021. Toutefois, force est de constater que la demande pour ce type d'activité de renforcement des capacités est énorme : plus de 6000 candidatures ont été reçues par le Centre. Cette activité a participé au déploiement de l'expertise marocaine à l'échelle du continent africain et à la création d'une véritable pépinière d'expertise jeune en Afrique.

Leçons apprises et mesures prises

- **Leçon #1 : Le suivi a posteriori ou l'évaluation des activités de renforcement des capacités selon des indicateurs de changement est d'une importance capitale afin d'assurer l'amélioration constante des activités mises en œuvre par le Groupement.**
 - **Mesure prise** : Expertise en cours de déploiement pour l'élaboration du cadre de suivi, de reporting et d'évaluation des activités du projet RO4C et du GIP avec des indicateurs clefs de changement à travers la consultation relative à la stratégie de renforcement des capacités et d'évaluation à mi-parcours du projet RO4C.
 - **Mesure prise** : Mise en place d'indicateurs de planification et d'évaluation comme demandé par les Membres du GIP intégrés au sein du bilan d'activités et du plan d'action.

- **Leçon #2 : La mobilisation durable des ressources pour la mise en œuvre des activités du 4C Maroc doit passer par un engagement des Membres et des partenaires techniques et financiers.**
 - **Mesure prise** : Proposition de révision de la Convention Constitutive en faveur de l'autonomisation financière du GIP pour permettre l'exécution des activités clefs identifiées par les Membres.
 - **Mesure prise** : Multiplication des partenariats et des rencontres avec les acteurs nationaux et internationaux susceptibles de financer les activités du Groupement, et élargissement du champ des activités en mobilisant les Membres autour de Conventions de Partenariat sur des sujets spécifiques.
 - **Mesure prise** : Mise en place de cadres d'échange élargis avec les Membres, permettant la priorisation des actions et la responsabilisation des Membres du Groupement en faveur de la bonne réalisation des activités.

- **Leçon #3 : Importance des échanges entre les Membres**
 - **Mesure prise** : Multiplication des moments d'échanges entre les Membres, notamment lors du dernier atelier de planification du Collège Secteur Public et Territoires à travers l'opportunité donnée au

Département de l'Habitat pour présenter son Schéma Régional de l'adaptation pour la Région TTH, et la présentation prochaine du D de l'Aménagement du Territoire.

- **Mesure prise** : Implication des 4 Collèges dans des activités communes, comme celle relative à l'**Atelier sur les impacts du Green Deal Européen sur l'économie marocaine**,
 - **Mesure prise** : Lancement des « **Climate Talks du 4C Maroc** » qui vont regrouper, dans des conférences mensuelles, les 4 Collèges du 4C Maroc,
 - **Mesure prise** : Organisation prochaine des panoramas de la recherche pour favoriser l'échange inter-Collèges, mais aussi entre les Membres du GIP et le secteur de la recherche pour favoriser l'émergence d'activités de recherche-action.
- **Leçon #4 : Importance de renforcer le rayonnement du 4C Maroc au niveau international, notamment en Afrique**
- **Mesure prise** : En plus de l'appui aux 3 Commissions Climat africaines, lancement d'un processus de partenariat avec AMCI pour l'Appui à certains pays en développement ;
 - **Mesure prise** : Programmation de l'« African Climate Forum » au Maroc à organiser tous les deux ans ;
 - **Mesure prise** : Proposition de la mise en place d'un « **Comité Scientifique et Technique** » du 4C comportant trois personnalités internationales, pour asseoir davantage le caractère de « Centre international d'excellence ».

Tableau de suivi de l'action du 4C en 2021

| Activités prévues en pour 2021 et 2022 ⁷ | Budget | Source de financement | État de réalisation en 2021 | Explication de l'écart (s'il y en a) | Planification 2022 ⁸ |
|--|-------------|-----------------------|---|--|--|
| Recrutement du 3^{ème} chef(fe) de pôle | S/O | S/O | L'appel à candidature pour le poste de « Chef du Pôle Support et Communication » a été relancé fin 2021. | Des difficultés d'ordre administratif n'ont pas permis de recruter des candidats lors du premier appel à candidature. | Le processus de sélection a été finalisé en janvier 2022 et le candidat est sélectionné. |
| Élaboration du plan d'action du CSPT | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | La Commission du Secteur Public a finalisé son plan d'action en septembre 2021 et la Commission Territoires en décembre 2021. | Ce collège, étant le plus important pour l'action du 4C et étant constitué d'un grand nombre de membres, a été scindé en deux commissions (la Commission Territoires et la Commission Secteur Public) ce qui a nécessité un très long processus de | Priorisation et réalisation des priorités du plan d'action |

⁷ Telles que fixées par le **plan d'action juin 2021 – décembre 2022** présenté lors de la dernière réunion du CA, le 23 juin 2021.

⁸ Pour plus de détails, prière de consulter le **plan d'action 2022**.

| | | | | | |
|---|---------------------------|------------------|---|--|--|
| | | | | planification et de concertation. | |
| Programme 1 : Appui à la mise en œuvre des engagements climatiques | | | | | |
| Réalisation d'un inventaire des besoins nationaux et régionaux en compétences en matière de lutte contre les changements climatiques | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | Un appel à consultations a été lancée fin 2021 pour l'élaboration d'une stratégie d'appui aux politiques climatique, qui se basera sur un inventaire des besoins des 4 Collèges et des autres partenaires du 4C. | R.A.S | La première phase de l'étude est en cours d'exécution. L'étude sera publiée en 2022. |
| Organisation de 2 Master Classes au profit des jeunes | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | La spécialisation pour 20 jeunes issus de la première promotion de la Master Class a été dispensée. En parallèle, une Master Class a été organisée pour une deuxième promotion de 120 jeunes issus des 12 Régions du Royaume. 5 formations ont été organisées au profit de jeunes cadres d'organismes publics autour de l'adaptation aux changements climatiques. | R.A.S | Une troisième édition sera organisée en 2022. |
| Appui au secteur universitaire Organisation d'une série d'ateliers pour réaliser un « <i>panorama de la recherche nationale en CC</i> » (5 ateliers prévus) | Ressources internes du 4C | | Un atelier a été organisé rassemblant notamment l'Université Cadi Ayyad, l'Université Hassan II, l'IRESSEN, l'Université Abdelmalek Essaadi, l'Université Sultan Moula Slimane et l'Université Mohammed VI Polytechnique | La crise du COVID a ralenti la cadence de ces rencontres qui seraient plus efficaces en présentiel car nécessitant la présentation des sujets de | La série d'ateliers sera poursuivie en 2022, si la situation sanitaire le permet. |

| | | | | | |
|--|-------------|------------------|---|--|--|
| | | | | recherche en lien avec les CC. | |
| <p>Appui au secteur universitaire Signature de conventions de partenariats avec au moins 3 universités</p> | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | <p>4 conventions de partenariats ont été signées avec l'Université Abdelmalek Essaadi, l'Université Cadi Ayyad et l'Université Sultan Moulay Slimane.</p> | R.A.S | Il est prévu de mettre en œuvre les 3 conventions de partenariats et de signer 2 nouvelles conventions avec deux autres universités pour encourager la prise en compte des CC dans les cursus et les travaux de recherche. |
| <p>Appui au secteur universitaire Organisation d'1 formation au profit des professeurs universitaires.</p> | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | <p>1 formation a été organisée au profit de professeurs universitaires (Rabat, mai 2021).</p> <p>De plus, 2 réunions d'échange ont été organisées avec ces professeurs (Casablanca et Marrakech, novembre 2021) pour appuyer la mise en place d'un Master national pluridisciplinaire spécialisé en CC.</p> <p>1 groupe de travail dénommé le « <i>Moroccan Academic's Cluster for Climate Change</i> » (MA3C) a été mis en place pour appuyer ce processus.</p> | <p>Dynamique très positive insufflée au processus de mise en place du Master national spécialisé en CC.</p> | Il est prévu de poursuivre le travail de la mise en place d'un Master national en CC. |
| <p>Appui au secteur universitaire Organisation de 3 formations au profit d'étudiants en Master.</p> | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | <p>3 formations ont été organisées au profit des étudiants (Marrakech, Beni Mellal et Tanger).</p> | R.A.S | 3 autres formations seront organisées en 2022 au profit d'étudiants en Master. |

| | | | | | |
|--|---|------------------|--|--|--|
| | | | | | |
| Lancement de la base de données des experts labellisés 4C Maroc | Ressources internes du 4C | | L'inscription à la base de données a été lancée en 2021. | R.A.S | Le processus de labellisation des experts par le 4C sera finalisé en 2022. |
| Projet Ouranos Organisation de webinaires à portée scientifique au profit du réseau du 4C | Ressources internes du 4C et du projet Ouranos/4C | | 9 webinaires d'échange d'expériences sur différentes thématiques en lien avec la lutte contre les CC ont été organisés. | Le projet Ouranos a clôturé en juillet 2021 | R.A.S |
| Projet Ouranos Organisation d'activités pour bénéficier d'expériences de membres d'organismes frontières entre science et politique. | | | Un webinaire d'échange d'expérience entre des experts de Ouranos et des experts marocains a eu lieu en février 2021 pour échanger autour de la réussite de mission d'un organisme frontière entre sciences et politiques comme Ouranos et le 4C pour l'aide à la prise de décisions en lien avec la lutte contre les CC. | R.A.S | |
| Organisation d'ateliers de formation autour de la thématique « genre et changements climatique » | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | Les ateliers sur la thématique « genre et thématiques » n'ont pas été organisés en 2021. | La vision du 4C en lien avec cette activité a changé. Il a été jugé opportun et plus ambitieux d'élaborer un plan d'action genre propre au 4C. Les TDR ont été élaborés. | Le plan d'action genre sera élaboré en 2022, avec l'appui du projet PAT-MDE (financement du Canada). |

| | | | | | |
|--|--------------------|-------------------------|--|---|---|
| <p>Organisation de 2 ateliers au profit du secteur privé</p> | <p>Budget PNUD</p> | <p>Projet RO4C/PNUD</p> | <p>1 atelier a été organisé en décembre 2021, et 1 note d'orientation sur les normes carbone aux frontières liées au Green Deal Européen et leur impact sur l'économie marocaine a été élaborée.</p> | <p>R.A.S</p> | <p>Le second atelier sera organisé en 2022 et la note sur le CBAM sera publiée en 2022.</p> |
| <p>Assistance technique et accompagnement de projets stratégiques d'atténuation et d'adaptation 2 projets sont accompagnés</p> | <p>Budget PNUD</p> | <p>Projet RO4C/PNUD</p> | <p>5 projets sont en cours d'accompagnement (en collaboration avec le Département de l'Habitat et le Département du Transport).</p> <p>5 notes conceptuelles ont été finalisées.</p> | <p>R.A.S</p> | <p>En 2022, il est prévu de finaliser les notes conceptuelles des 2 projets et d'identifier 2 nouveaux projets.</p> |
| <p>Plateforme MRV intégrée La plateforme MRV est hébergée au sein du Datacenter du DDD.</p> | <p>Budget PNUD</p> | <p>Projet RO4C/PNUD</p> | <p>La plateforme est hébergée au sein du Département du DD et plusieurs administrateurs ont été formés à son utilisation.</p> <p>Un manuel d'utilisateur a été élaboré.</p> <p>Un audit de sécurité a été lancé.</p> | <p>R.A.S</p> | <p>L'élaboration d'un système complet de transparence pour le Maroc pourrait être appuyé en cas de besoin exprimé par le DDD.</p> |
| <p>Système national de transparence et plateforme MRV intégré La plateforme est présentée lors d'un événement de haut-niveau.</p> | <p>Budget PNUD</p> | <p>Projet RO4C/PNUD</p> | <p>L'évènement de haut niveau de présentation de la Plateforme MRV, qui est prévu en présentiel, n'a pas encore eu lieu.</p> | <p>La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser un évènement de haut-niveau en présentiel.</p> | <p>En 2022, il est prévu de former 10 personnes sur l'utilisation de la plateforme, d'organiser un évènement de présentation de la plateforme MRV, de partager l'expérience de la mise en place de la plateforme MRV avec les 3 commissions climat africaines, en</p> |

| | | | | | |
|--|---------------------------|------------------|---|---|--|
| | | | | | partenariat avec l'AMCI et le DDD. |
| Programme 2 : Appui à la prise en compte des changements climatiques dans les politiques de développement | | | | | |
| S/O | Ressources internes du 4C | | <p>Appui à la prise en compte des Recommandations du NMD dans les politiques de développement :</p> <p>Animation d'un webinaire grand public sur « La place de l'eau et du DD dans le NMD » avec le Groupe Eau de l'IAV</p> <p>Présentation des recommandations du NMD en matière de CC et DD à l'échelle régionale (Guelmim, Azilal, Marrakech) et pendant une réunion des présidents des 4 collèges</p> | Ces activités n'étaient pas prévues par le plan d'action. | Une note de synthèse sur les recommandations du NMD en lien avec la protection des ressources naturelles et la résilience face aux CC sera publiée en 2022. |
| S/O | Ressources internes du 4C | | Publications d'un rapport « Éclairages autour des enjeux de la COP26 » et sa diffusion auprès de tous les collèges du 4C | | D'autres notes d'analyses seront publiées en 2022. |
| S/O | Ressources internes du 4C | | Publications d'un rapport « Décryptage des résultats de la COP26 » et sa diffusion auprès de tous les collèges du 4C | | |
| S/O | Ressources internes du 4C | | Appui à l'élaboration, par le Collège ONG, d'un « Mémoire pour un budget climato-sensible » | | R.A.S |
| Élaboration d'un livre blanc sur l'intégration des changements climatiques dans les politiques publiques | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | Le livre blanc a été publié en août 2021, en partenariat avec l'AMCDD. | R.A.S | Un événement autour du livre blanc sera organisé en partenariat avec la Banque Mondiale en 2022. |

| | | | | | |
|--|--------------|------------------|--|--|---|
| Organisation de 4 ateliers de restitution du plaidoyer des ONG pour l'intégration des changements climatiques dans la planification territoriale | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | 4 ateliers ont été organisés au profit du Collège ONG. | R.A.S | R.A.S |
| Élaboration d'un deuxième programme e-learning | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | Le programme est en cours d'élaboration. | R.A.S | Le programme sera mis en ligne en 2022. |
| Développement de cours à distance (format MOOC) | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | Les TDR ont été élaborés et validés par l'ensemble des parties prenantes. L'appel à consultation est en cours de lancement | R.A.S | 3 MOOC seront développés en 2022. |
| Mise en œuvre du projet ONUDI en partenariat avec le Département du Développement Durable | Budget ONUDI | Projet ONUDI | Le projet n'a pas été mis en œuvre en 2021. | La situation sanitaire a retardé le processus de négociation et de vérification mené avec l'ONUDI. | La planification du projet avec l'ONUDI et le DDD sera lancée dans les prochaines semaines. |
| Organisation d'une série d'ateliers de formation au profit des journalistes | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | Cette série n'a pas eu lieu en 2022. | La situation sanitaire a impacté l'organisation de ces ateliers. | Il est prévu d'organiser 2 ateliers en 2022 à travers le budget propre du 4C. |
| Programme 3 : Veille et communication sur les changements climatiques | | | | | |
| Lancement d'un appel à consultations pour augmenter le nombre et la nature des expériences réussies partagées sur la | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | L'appel à consultations a été lancé en 2021, et la consultation est en cours de réalisation. | R.A.S | En 2022, il est prévu que 30 bonnes pratiques soient identifiées, modélisées et diffusées sur la plateforme et que 2 vidéos sur les |

| | | | | | |
|---|---------------------------|------------------|--|---|---|
| plateforme Initiatives Climat du 4C | | | | | meilleures initiatives soient élaborées. |
| Diffusion de la plateforme Initiatives Climat du 4C à l'échelle africaine | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | La promotion de la plateforme a été faite lors des différents ateliers et side events organisés avec les pays africains | R.A.S | La plateforme continuera à être promue à l'échelle africaine en 2022. |
| Publication de la revue « Nouvelles du Climat » | Ressources internes du 4C | | 12 numéros ont été publiés | R.A.S | Le 4C continuera à publier la revue mensuellement. |
| Intégration de nouveautés dans la revue « Nouvelles du Climat | Ressources internes du 4C | | Un Focus Climat mensuel a été intégré. | R.A.S | Le Focus Climat continuera d'être intégré à la revue. |
| | | | Les interviews avec des personnalités de la sphère climatique n'ont pas été inclus en 2021. | En attente du recrutement du Chef du Pôle Support et Communication. | Les interviews avec des personnalités de la sphère climatique seront réalisés en 2022 |
| Développement d'autres outils et de communication. | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | Un appel à consultation a été lancé en 2021 pour élaborer une nouvelle stratégie de communication | Le 4C a préféré intégrer cette activité dans le cadre de la consultation visant à élaborer une nouvelle stratégie de communication. | En 2022, il est prévu d'élaborer une nouvelle stratégie de communication et de développer de nouveaux supports. |
| Organisation de conférences virtuelles adressés au grand public | Ressources internes du 4C | | Une première conférence sur l'impact des normes carbone aux frontières sur l'économie marocaine a été organisée et a vu la participation de près de 120 personnes | Le recrutement du Chef du Pôle Support et Communication est susceptible de renforcer les | Des rencontres mensuelles grand public, associant les 4 Collèges et dénommées les « Climate Talks du 4C Maroc » seront organisées en 2022. |

| | | | | |
|--|--|---|------------------------------------|--|
| | | <p>Un webinaire grand public sur « La place des ressources en eau dans le NMD » a été organisé</p> <p>9 webinaires à distance ont été organisés en 2021 en partenariat avec le projet Ouranos.</p> <p>Des communications sur les missions et réalisations du 4C Maroc ont été réalisées lors de plusieurs side event à la COP26, ainsi que lors de rencontres organisées par les partenaires (CCBC, CCRS, Nations Unies, Banque Mondiale, UNESCO, etc.)</p> <p>Plusieurs conférences ont été données à la télévision, à la radio et lors de rencontres nationales sur la place des changements climatiques dans le Nouveau Modèle de Développement, notamment sur Medi1 TV et la Première chaîne nationale SNRT.</p> <p>La Directrice du 4C était l'invitée du journal de 2M à la veille de la COP26 pour expliquer les principaux enjeux des négociations climatiques.</p> <p>Un reportage sur le Centre 4C et ses réalisations a été réalisé par la chaîne 2M TV</p> | <p>activités de communication.</p> | |
|--|--|---|------------------------------------|--|

Programme 4 : Partenariats et territorialisation de l'action climatique

| | | | | | |
|--|----------------------------------|-------------------------|---|--|--|
| <p>Organisation de 6 ateliers de formations au profit des collectivités territoriales sur l'ICCPT</p> | <p>Budget PNUD</p> | <p>Projet RO4C/PNUD</p> | <p>5 ateliers ont été organisés dans les Régions (régions SM, GON, TTH, RSK et BMK)</p> | <p>1 atelier n'a pas été organisé par manque de temps en 2021 (la phase d'accalmie sanitaire a permis d'organiser une vingtaine d'ateliers en présentiel en novembre-décembre 2021).</p> | <p>L'atelier au profit de la Région DT aura lieu en 2022.</p> |
| <p>Organisation d'ateliers au profit des provinces du Sud</p> | <p>Budget du 4C</p> | <p>Budget du 4C</p> | <p>Ces ateliers sont reportés en 2022.</p> | <p>Ces ateliers prévus en présentiel n'ont pas pu être organisés à cause de la situation sanitaire.</p> | <p>Ces ateliers sont programmés en 2022.</p> |
| <p>Organisation de 2 ateliers de formation au profit de collectivités territoriales sur la finance climat</p> | <p>Budget PNUD</p> | <p>Projet RO4C/PNUD</p> | <p>2 atelier régionaux organisés sur l'accès à la finance climat (régions TTH et CS)</p> | <p>R.A.S</p> | <p>Il est prévu d'organiser 6 ateliers au profit de collectivités territoriales sur la finance climat en 2022.</p> |
| <p>s/o</p> | <p>Ressources internes du 4C</p> | | <p>Communication auprès de partenaires techniques : Global Green Growth Institute Déjeuner-discussion avec les bailleurs de fonds autour de la finance climat aux Siège des Nations Unies à Rabat Ambassade d'Australie</p> | <p>Cette activité n'était pas prévue par le plan d'action.</p> | <p>La recherche de partenariats sera renforcée en 2022.</p> |

| | | | | |
|--|---------------------------|--|---|--|
| | | <p>Ambassade des Etats-Unis d'Amérique Ambassade du Royaume-Uni (rencontre avec Mme l'Ambassadrice COP26 pour l'Afrique et le Moyen-Orient) Comité pour le changement climatique au Royaume-Uni (CCC) Union Européenne CowaterSogema International Inc. (Canada) AttijariWafa Bank Banque Mondiale ISESCO</p> | | |
| s/o | Ressources internes du 4C | <p>Des projets de partenariats et de coopération sont en cours de développement avec certains membres et partenaires du 4C, notamment :</p> <p>OCP MASEN ALGA AFD</p> | | |
| Programme 5 : Coopération Sud-Sud | | | | |
| <p>Accompagnement de la CCRS Lancement de l'étude relative au Mécanisme financier du PIC-CCRS</p> | Budget 4C Maroc | <p>L'étude a été lancée en 2021.</p> <p>Le marché a été accordée à un bureau d'étude marocain.</p> <p>Le 4C a reçu une délégation de la CCRS en septembre 2021.</p> <p>Plusieurs conventions sont en cours de signature.</p> | <p>La visite de la délégation de la CCRS a été l'occasion de développer les opportunités de coopération Sud-Sud entre les membres du 4C et la CCRS (AMCI, MASEN, IRESEN).</p> | <p>En 2022, il est prévu de développer le mécanisme financier pour la Région du Sahel.</p> <p>3 conventions de partenariats seront signées entre la CCRS, le 4C et des organismes marocains.</p> |

| | | | | |
|---|----------------------------------|--|--------------|---|
| <p>Accompagnement de la CCBC Participation au Sommet des Chefs d'Etats de la CCBC et d'une table ronde des donateurs avant la fin 2021</p> | <p>Ressources internes du 4C</p> | <p>Le 4C a contribué à la table ronde de haut-niveau « de la COP 22 à la COP 26 : le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, un enjeu africain et planétaire » le 29 juin 2021.</p> <p>Le 4C a contribué à la réunion des points focaux du Fonds bleu et des partenaires techniques et financiers de la CCBC les 28 et 29 juillet 2021 et a produit une analyse des opportunités offertes par l'article 6 de l'Accord de Paris en lien avec le Fonds Bleu.</p> <p>Le 4C a contribué à la réunion des Ministres de la Commission Climat du Bassin du Congo en préparation de la COP26 les 1^{er} et 2 septembre 2021.</p> <p>Les livrables de l'étude de « Préfiguration du Fonds Bleu du Bassin du Congo » menée avec l'appui du 4C/PNUD ont été validés par le 2^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo tenue les 29 et 30 septembre 2021.</p> | <p>R.A.S</p> | <p>En 2022, 10 projets de la CCBC seront accompagnés pour faciliter leur accès à la finance climat.</p> |
| <p>Accompagnement de la CCBC Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour le choix de la banque de développement qui va abriter le Fonds Bleu</p> | <p>Ressources internes du 4C</p> | <p>Les offres de l'appel à manifestation d'intérêts pour l'hébergement du F2BC et l'offre soumise par la Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale (BDEAC) ont été analysées de manière approfondie par les équipes du 4C dont la Directrice a présidé la Commission de sélection de la Banque.</p> | <p>R.A.S</p> | <p>R.A.S</p> |

| | | | | | |
|--|---------------------------|---------------------------|---|-------|---|
| <p>Accompagnement de la CCBC Lancement d'une demande de financement Readiness auprès du GCF</p> | Ressources internes du 4C | Ressources internes du 4C | <p>La demande de financement Readiness a été lancée auprès du GCF avec l'appui technique du 4C et du BET Ernst & Young en tant qu'entité d'exécution.</p> | R.A.S | R.A.S |
| <p>Organisation d'une Master class africaine</p> | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | <p>La première édition de la Master Class Afrique a été organisée et a rassemblé 220 participants issus de 27 pays.</p> | R.A.S | Une seconde édition sera organisée en 2022. |
| <p>Ateliers d'échanges de bonnes pratiques avec les pays africains Organisation de 2 ateliers d'échange d'expérience avec les pays africains à la COP26</p> | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | <p>2 ateliers ont été organisés avec des pays africains en marge de la COP26 : « Unir les efforts et Coopérer pour promouvoir un environnement favorable au Renforcement des Capacités dans l'Action Locale pour le Climat en Afrique » coorganisé avec l'Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) « Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo : un outil novateur de coopération régionale pour le financement climatique » organisé avec la Commission Climat pour le Bassin du Congo</p> | R.A.S | R.A.S |
| <p>Ateliers d'échanges de bonnes pratiques avec les pays africains Organisation de 3 ateliers de formation au profit des pays africain en collaboration avec le</p> | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | <p>Ces ateliers ont eu lieu du 4 au 8 Octobre 2021, du 11 au 15 Octobre 2021 et du 18 au 22 Octobre 2021. Au total, plus de 70 cadres issus des administrations publiques marocaines et africaines ont bénéficié de ces cycles de formation.</p> | R.A.S | R.A.S |

| | | | | | |
|--|---------------------------|------------------|---|---|---|
| Département du Développement Durable | | | | | |
| Ateliers d'échanges de bonnes pratiques avec les pays africains Organisation d'une formation sur la thématique « Bio intrants » | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | La formation a eu lieu le 28 mai 2021. | R.A.S | R.A.S |
| S/O | Ressources internes du 4C | | Le 4C a participé à la réunion « L'opérationnalisation de la Commission Climat des États Insulaires : vers la réalisation et l'action » en marge de la COP26, sous la présidence du MAEC | Cette activité n'était pas prévue par le plan d'action. | En 2022, il serait possible d'appuyer, selon les décisions qui seront arrêtées par le Maroc, l'opérationnalisation de la Commission et d'organiser des ateliers d'échange avec ses membres, à la demande des parties prenantes. |
| Organisation de la première édition des Rencontres Internationales de la Coopération Sud-Sud pour le Climat en partenariat avec l'Initiative Climat Afrique Francophone | Budget PNUD | Projet RO4C/PNUD | Cette première édition n'a pas été organisée. | La situation sanitaire ne l'a pas permis. | Les Rencontres seront organisées en 2022 si la situation sanitaire le permet, Une rencontre bisannuelle africaine appelée « l'African |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|---|
| | | | | | <i>Climate Forum » sera organisée au Maroc avec l'appui du Projet PNUD et d'autres partenaires.</i> |
|--|--|--|--|--|---|

Centre de Compétences en Changement Climatique 4C MAROC

Avenue Al Araar, Hay Ryad, Rabat <https://www.4c.ma/fr>